

LE FRONT

Hebdomadaire des étudiants de l'Université de Moncton en Acadie

le lundi 11 mars 1985

Vol. 21 no. 21

Nouveau conseil exécutif au sein de la FEUM

Bernard Lord entame un deuxième mandat comme président

Jean-Yves Depeyre

M. Bernard Lord a été élu pour un second mandat à la présidence de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton par une majorité de 188 voix sur son plus proche rival, M. Charles Brochu.

Avec les élections générales du 21 février, auxquelles 1 505 des 3 244 étudiants inscrits ont participé soit 46,9% de la population étudiante, la Fédération des étudiants a enregistré une hausse de participation étudiante par rapport aux années précédentes.

Poste de présidence

M. Lord a dominé le vote parmi trois des 8 bureaux de scrutin du campus, soit à l'éducation, aux sciences infirmières et études familiales, ainsi qu'aux sciences sociales. Les arts, l'administration et l'éducation physique ont dénoté une chaude lutte entre les deux



premiers candidats au poste de la présidence. Cependant, M. Lord s'en est tiré avec une faible marge sur ses rivaux.

Fait intéressant, M. Lord, représentant de la Faculté des sciences sociales a été appuyé par une bonne majorité par rapport à ses deux rivaux M. Lord a reçu 45,3% contre 28,2% pour M. Charles Brochu et M. Saucier a hérité de 19,3% du suffrage.

La faculté des Sciences et génie a voté en majorité pour son représentant, M. René Saucier avec 51,3% du suffrage, tandis que M. Lord récoltait 36,3%. M. Brochu, pour sa part, a hérité de 11,9% du vote.

La faculté de droit a aussi appuyé son représentant, M. Brochu à 70,1%, M. Lord s'en est tiré bon deuxième avec 19,4% et M. Saucier a récolté seulement 5,9% du suffrage.

(Voir élection page 4)

Première place à l'échelle nationale pour quatre étudiants en droit de l'U.de.M

Quatre étudiantes participent à une table ronde sur la situation des femmes

Carole Breeu

(A lire en page 4)



Mariene Ruel, Louise Lévesque, Sandra Côté, Louise A. Bourque



Quatre étudiants de l'École de droit de l'Université de Moncton ont remporté la palme du Concours national du tribunal-école de la Coupe Gale qui a eu lieu à Toronto en fin de semaine dernière. L'équipe, composée des étudiants de troisième année, Marie-Claude Bélanger-Richard, Nadia Curpen, Daniel Mathieu et Jean Piché, s'est vu

remettre le prestigieux trophée pour s'être mérité la première place au classement général. Dix-sept des vingt écoles de droit du Canada ont pris part au concours. C'était la première fois, d'une part, qu'une université de la région atlantique l'emportait et d'autre part, qu'une école francophone se méritait ce titre.

(Voir première page page 4)

La première réunion du nouvel exécutif de la FEUM s'est déroulée en un temps record

Jean-Yves Depayre

La première réunion du nouvel exécutif de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton s'est déroulée en un temps record de deux heures le jeudi 7 mars dernier.

En outre, l'ordre du jour comportait 12 points à discuter, dont l'APARE, les moins de 19 ans, le comité de financement, le sénat, les rencontres avec les ministres provinciaux, le sénat académique ainsi que quelques autres points divers.

Comité de logement

Le conseil d'administration de la FEUM a voté une proposition à l'effet de la création d'un comité de logement. Ce dernier aura comme tâche principale, d'effectuer des pressions auprès du gouvernement provincial pour que ce dernier établit de nouvelles lois pour la protection du locataire — la loi actuelle prend fin le 31 août. Après ce, il n'y a plus de garanties de contrôle sur l'augmentation des loyers — qui était fixée à un maximum de 6 et 5% pour 83-84, 84-85.

Subventions

L'Association des étudiants étrangers a reçu une subvention de 800 dollars de la Fédération des étudiants.

Cette somme d'argent servira à défrayer une partie des coûts encourus lors de la tenue de leur "Party" annuel qui se tiendra le 23 mars prochain à l'Édifice Taillon.

L'Association des étudiants étrangers convie tous les intéressés à un échange culturel le 16 mars à 15h au local 905 de la Faculté d'administration.

APARE

Le CA de la FEUM a accordé une nouvelle marge de crédit de 3 000 \$ à l'agence de promotion des activités récréatives étudiantes pour le Kacho.

De plus, la proposition acceptée stipule que la Fédération modifiera l'entente actuelle concernant le mode de financement de la dette de l'APARE face à la FEUM.

Présentement, l'APARE doit environ 15 000 \$ à l'Université de Moncton, environ 50 000 \$ à la Banque et environ 6 000 \$ à la FEUM. Cette dette coûte 3 000 par mois au Kacho.

Rencontre avec les ministres

Dans un autre chapitre, le Conseil d'administration de la FEUM a voté une proposition qui encourage et supporte le président de la Fédération dans ses démarches auprès des ministres provinciaux.

Ces démarches, touchant les frais de scolarité, les prêts et bourses, le salaire minimum, les emplois d'été et le logement étudiant seront entreprises dès la semaine prochaine.

Selon M. Lord, "Je souhaite obtenir une rencontre avec les ministres provinciaux concernés aux environs du 27 mars afin d'entamer les discussions". De plus, M. Lord espère pouvoir rencontrer le cabinet cet été pour les mêmes raisons citées plus haut.

Postes ouverts

Le Conseil d'administration de la FEUM a ouvert les postes de Directeur ou directrice du Front, de directeur ou directrice du corps de police étudiant, du responsable du bottin étudiant, du responsable des

rabais étudiants, du CA et d'un ou d'une secrétaire du même conseil. Les postes sont ouverts jusqu'au 31 mars. Le CA rendra ses décisions le 21 mars lors de sa réunion régulière. Les futurs représentants devraient entrer en poste à partir du deuxième session, équivalent à 15 jours de moins.

Sénat académique

La dernière réunion du sénat académique, à laquelle nos représentants n'ont pas eu droit de vote, sera critiquée par les dirigeants de la Fédération.

Le CA, espère pouvoir modifier, renverser, ou annuler les décisions prises durant cette réunion, révoquant ainsi le refus de la date d'abandon de cours du 15 novembre au 1er novembre pour la première session et du 15 mars au 1er mars pour la deuxième session, équivalent à 15 jours de moins.

De plus, le sénat a appuyé M. LeBlanc pour le choix du nouveau recteur tandis que la FEUM opte pour M. Robichaud.

D'autres détails à ce sujet seront disponibles dans le prochain numéro du journal.

Projet d'été

Le Conseil d'administration souhaite présenter un ou plusieurs projets d'été dont un pour les logements étudiants.

Si ce projet passe auprès des autorités gouvernementales, les dirigeants de la FEUM espèrent effectuer une classification de logement par le prix, la distance, et ils attribueront une cote de 1 à 10 sur le type de logement disponible.

Rapport de la FEUM

l'avocat de la FEUM, Me Lupien, il n'y aurait pas lieu de recommencer tout le processus même si certains irrégularités sont survenues durant la journée du 21 février dernier.

Les jeunes

Exception faite de l'incompréhensible respect

que j'éprouve pour ces membres de la collectivité étudiante, il me semble important de vous communiquer un certain laisser-aller logique chez certains membres du Corps de Police étudiante. Lors d'une récente soirée Bavaroise, ces derniers ont fait preuve d'un zèle si efficace qu'ils ont vraisemblablement réussi à éviter un surplis financier à la FEUM(j!), et lors de la journée de votation, peut-être pour se faire pardonner, ils ont permis à certains étudiants de voter pour leurs copains... aux zèles, deux mesures. La FEUM entend donc

prendre des mesures concrètes auprès du Service de Sécurité, responsable "jeunes", afin que ce laisser-aller logique cède le pas à un jugement dont je ne doute nullement.

Le logement

Le mercredi 13 mars prochain se tiendra une réunion d'information

concernant les simplifiés problèmes de logement et les solutions que l'on peut y apporter. L'heure et le lieu de cette réunion d'information vous seront communiqués d'ici mercredi. C'est un rendez-vous pour tous ceux et celles qui ne veulent pas dormir au Parc Victoria en septembre prochain.

Bruno Hamel

Tout d'abord, pour faire suite à l'émotion entourant la procédure électorale, la FEUM entend diriger des règlements stricts concernant un système électoral pour le moins chaotique, afin d'éviter que ces déplorables situations ne se reproduisent. Selon

L'alliance des étudiants du N-B adopte sa nouvelle Constitution

Lise Michaud

L'alliance des étudiants du Nouveau-Brunswick (AENB) a tenu une réunion à l'Université de Moncton afin de restructurer ses principaux objectifs.

Cette association est présentement composée de six fédérations-membres: Moncton, Edmundston, Sackville, UNB et St-John, UNB de Fredericton et St-Thomas.

Le principal objectif de l'alliance des étudiants du Nouveau-Brunswick est de représenter les étudiants du Nouveau-Brunswick au post-secondaire afin de faire valoir leurs besoins et leurs intérêts.

L'AENB vise aussi à sensibiliser les étudiants, le public, les personnes qui ont les pouvoirs décisionnaires sur les différents dossiers tels les frais de scolarité, le programme des prêts-bourses. De plus, cet organisme se veut d'être une voix politique au niveau provincial afin de parler des étudiants sur les dossiers provinciaux.

Plusieurs décisions furent prises lors de cette réunion. Un comité exécutif de trois membres, un président et deux vice-présidents, sera prochainement mis sur pied. Cinq réunions auront lieu annuellement. D'ores et déjà, chaque fédération étudiante, faisant

partie de l'alliance des étudiants du Nouveau-Brunswick, allouera une somme de trois cents dollars à l'AENB pour assurer son bon fonctionnement.

Les frais de voyages pour assister aux conférences de l'alliance des étudiants du Nouveau-Brunswick seront répartis proportionnellement. Ainsi, les plus grosses fédérations auront à défrayer les coûts des plus petites.

Enfin, les représentants de l'alliance des étudiants du Nouveau-Brunswick ont adopté leur nouvelle constitution. La prochaine conférence de l'AENB se tiendra à Edmundston au début de mai. À cette réunion, on élira l'exécutif.

Rencontre

Le président de la Fédération étudiante de l'Université de Moncton et porte-parole de l'Alliance des étudiants du Nouveau-Brunswick, a rencontré M. Leslie Hall, ministre de la Jeunesse du Nouveau-Brunswick.

Le but premier de cette rencontre se voulait d'améliorer la communication entre les étudiants et le gouvernement.

Le programme de prêts et bourses était à l'ordre du

jour. M. Lord a proposé qu'on domine le taux d'épargne exigé (45% et 60%). D'après M. Lord, le ministre de la jeunesse devrait rendre le programme des prêts et bourses plus juste et plus équitable pour les étudiants. "Certains étudiants en profitent alors que d'autres ont d'énormes problèmes monétaires" de dire M. Lord. De plus, il soutient que le ministère de la jeunesse devrait accorder une plus grande importance à la bourse comparativement au prêt, selon un système de proportionnalité.

M. Hall et M. Lord ont convenu qu'il serait favorable d'entretenir une réunion avec d'autres ministres, responsables des dossiers tels que le programme des prêts et bourses, les emplois d'été pour les étudiants, les frais de scolarité, le logement et le salaire minimum.

Cette rencontre se tiendra le 27 mars à Fredericton. D'autres représentants de l'alliance des étudiants du Nouveau-Brunswick participeront. À cette réunion, M. Lord rendra les cartes postales (campagne contre la hausse des frais de scolarité, pour les emplois d'été, pour les étudiants et pour l'augmentation des bourses d'étude) pour ainsi prouver au gouvernement que les étudiants sont conscients de leurs problèmes et qu'ils veulent que la situation soit améliorée.

Élection...

Interne-externe-finances

L'unique candidat aux affaires internes, M. Bruno Hamel, a reçu un vote de confiance de 1 235 voix contre 154, plus 113 indécis. C'est la proportion de vote défavorable la plus faible qu'a reçu l'un des quatre candidats aux postes à représentation unanime.

M. Fernand Basque, seul représentant au poste de directeur des affaires externes, a reçu son vote de confiance de 1 121 votes contre 248, soit la plus faible proportion de votes défavorables qu'a reçu l'un des candidats élus.

La direction des finances a été accordée à M. Claude LeBlanc avec un vote de confiance de 1 123 voix contre 223 plus la représentation au sénat académique. M. Eric Martin a été approuvé favorablement avec environ 75% de l'électorat en sa faveur avec 1208 votes contre 145 en plus de 149 indécis.

Les quatre ou cinq jours suivant l'élection de la

nouvelle équipe de MM. Lord, Hamel, Basque, LeBlanc et Martin ont été soignées par des rumeurs d'illégalité à l'égard de la cause de certaines irrégularités intervenues pendant le scrutin, notamment une boîte de scrutin ouverte avant d'arriver au bureau d'élection (situé dans la salle de montage du Front à l'Édifice de la FEUM).

D'ailleurs, ces quatre ou cinq jours d'incertitude ont été interprétés par le sénat académique comme une élection non valide. Le sénat en a profité pour retirer le droit de vote à nos représentants lors de la décision du choix du recteur, M. LeBlanc, et du choix de la date limitant des cours pour l'an prochain (1er mars plutôt que le 15 mars). Aucune plainte formelle n'a été déposée jusqu'à présent au sujet des irrégularités qui se seraient produites durant les élections. La marge d'erreur de ce tableau est de plus ou moins 3%.

Résultats finaux:

la présidence M. Lord a recueilli 42,2% du vote total

	Arts	Adminis.	Sc. et génie	Education	Sc. infir. eco. nutri.	Droit et sup.	Sc. sociale	Ed. phys.	Total
PRÉSIDENT									
Charles Brochu	98/43.9%	87/38.5%	42/11.9%	61/22.3%	16/23.9%	47/70.1%	51/28.2%	44/40.0%	446
Bernard Lord	98/43.9%	90/35.2%	128/36.3%	140/51.3%	37/55.2%	13/19.4%	82/45.3%	46/41.8%	634
René Saucier	21/9.4%	43/18.9%	18/15.3%	63/23.8%	13/19.4%	4/5.9%	35/19.3%	19/17.5%	379
	6/2.7%	8/3.5%	2/0.8%	8/3.2%	1/1.5%	3/4.5%	13/7.2%	1/0.9%	43
DIR. AFF. INTERNES									
Bruno Hamel	oui	189/84.6%	172/75.4%	280/79.3%	241/88.3%	55/82.1%	50/74.8%	151/83.4%	1235
	non	28/12.6%	30/13.2%	36/10.2%	14/5.1%	5/7.5%	14/20.9%	16/8.8%	154
	abst.	6/2.7%	26/11.4%	37/10.5%	18/6.6%	7/10.4%	3/4.6%	14/7.7%	113
DIR. AFF. EXTERNES									
Fernand Basque	oui	169/75.6%	157/68.9%	251/71.1%	234/85.7%	49/73.1%	46/68.7%	123/67.9%	92/83.6%
	non	43/19.3%	50/21.9%	63/17.8%	14/5.1%	12/17.9%	18/26.9%	38/21.0%	10/9.1%
	abst.	11/4.9%	21/9.2%	39/10.0%	25/9.2%	6/8.9%	3/4.5%	20/11.0%	8/7.3%
DIR. AUX FINANCES									
Claude LeBlanc	oui	154/69.1%	180/78.9%	253/71.7%	219/80.2%	55/82.1%	49/73.1%	124/68.5%	89/80.6%
	non	53/23.8%	29/12.7%	56/15.9%	19/6.9%	4/5.9%	15/22.4%	36/19.9%	11/10.0%
	abst.	16/7.2%	19/8.3%	44/12.5%	35/12.8%	8/11.9%	3/4.5%	21/11.6%	10/9.1%
SÉNAT ACADEMIQUE									
Eric Martin	oui	185/82.3%	182/79.8%	277/78.5%	224/82.0%	57/85.1%	55/82.1%	132/72.9%	96/87.3%
	non	25/11.2%	23/10.1%	33/9.3%	15/5.5%	2/2.9%	9/13.4%	29/16.8%	9/8.2%
	abst.	13/5.8%	23/10.1%	43/12.2%	34/12.4%	7/10.4%	3/4.5%	20/11.0%	6/5.5%
		223/64.3%	228/53.4%	353/64.8%	275/61.6%	67/121.6%	67/187.3%	181/354.4%	1505/3244
		34.7%	42.7%	54.5%	31.0%	77.0%	42.4%		46.3%

P.S. Éducation et Éducation physique ensemble: 383/689 — 55.8%

Table ronde...

1985 marque une décennie de revendications, de remises en question et de luttes féministes qui se sont davantage articulées à partir de 1975. Année internationale de la femme. Un groupe de femmes étudiantes s'est réuni pour souligner cet événement. Plusieurs activités ont été mises sur pied, entre autres, une table ronde qui se déroulera le jeudi 7 mars au Salon bleu. Le thème qui fut abordé portait sur une réflexion sur la situation du féminisme aujourd'hui. Le comité organisateur a voulu donner la parole aux jeunes femmes, en voulant faire ressortir différentes vues et différentes situations. Les participantes étaient Louise A. Bourque, étudiante en information/communication; Sandra Côté, étudiante en traduction mariée depuis deux ans et Louise Lévesque, jeune femme handicapée, sur le marché du travail. Louise A.

Bourque nous a fait part de ses visions sur le féminisme comme tel. Sandra Côté a souligné ses perceptions du féminisme et a tenté d'exprimer ce qu'elle vivait en tant que jeune femme étudiante et mariée, et Louise Lévesque a surtout exprimé sa condition sur le marché du travail.

Par la suite, une discussion assez élaborée a été entamée sur des choses telles le pouvoir, l'égalité, l'avortement et la dimension humaine que suscite le mouvement féministe. À travers ces thèmes, on a pu assister à un échange intéressant, car il y eut lieu en quelque sorte entre deux générations de femmes et on se traduisait à certains égards, des différences de perspectives et de démarches. Toutefois, celles-ci se rejoignent sur plusieurs plans. Reste que chez les jeunes femmes dans l'ensemble, il semblait y avoir un

désir d'éclatement au mouvement féministe en voie à plus grande mobilisation. De plus, une préoccupation reste grande quant à la solitude et au vécu quotidien dans une démarche féministe. Pour le moment, on pourrait dire que cette préoccupation se définit en un désir et un besoin d'actualiser ce féminisme sur une base quotidienne. Ceci se manifeste par un esprit de consolidation d'un enjeu qui se joue à la fois, sur le plan individuel et collectif.

À travers les interventions, on a pu se rendre compte de la diversité des vues. Le point positif qui en ressorta est cette mise à jour spontanée et honnête de ces différences, ce qui est fondamental pour toute forme de relèvement. Pour conclure, on peut dire qu'il semble crucial de veiller à assurer une continuité dans un dynamisme actualisé.

Première place...

Pendant les épreuves préliminaires, l'équipe de l'Université de Moncton a vaincu celles de l'Université de la Queen's de Kingston en Ontario et de l'Université de Sherbrooke (droit civil) à la fin de la deuxième année, tandis que l'Université

relative aux enquêtes sur les coûts.

L'Université de Moncton n'en était qu'à sa deuxième participation à la Coupe Gale. L'année dernière, bien qu'elle ait remporté ses deux épreuves préliminaires, elle avait terminé au cinquième rang parmi les seize écoles de droit qui

participaient alors au concours.

Le Concours du tribunal-école de la Coupe Gale qui instaura en 1974 par la section onétarienne de l'Association du barreau canadien afin de récompenser l'excellence de la plaidoirie d'appel. La Coupe porte le nom de

fancier jeune en chef de l'Ontario. M. le juge George Gale. Jusqu'en 1980, seules les six écoles de droit d'Ontario pouvaient participer à la compétition. En 1982, le tribunal-école a atteint une envergure nationale et, en 1984, il est devenu bilingue permettant ainsi aux étudiants de plaider dans les deux

langues officielles. Cinq écoles de droit francophones ont participé au concours de 1985.

L'Université de Moncton conservera la Coupe Gale jusqu'à son prochain concours en mars 1986.

"A propos de nous..." —questionnaire

Des études ont démontré que, dans des écoles (polytechniques, universités), certaines étudiantes, en particulier, ont subi ce qu'on interprète souvent de façon imprécise: le harcèlement sexuel. Nous vous présentons ici un questionnaire qui sera l'objet d'une étude à l'intérieur d'un cours de sociologie. Ce présent questionnaire servira à déterminer la façon dont vous, étudiantes et étudiants ainsi que le personnel de l'U de M. ont vécu le harcèlement sexuel et par le fait même, si vous en avez été l'objet ou si vous l'avez subi personnellement. Si vous ne pouvez pas connaître-vous des personnes de votre entourage ayant été victimes d'harcèlement sexuel.

QUESTIONNAIRE:

1. Age de la répondante(e)
 - a) moins de 19 ans
 - b) de 20 à 29 ans
 - c) de 30 à 39 ans
 - d) 40 et plus
 - e) 50 et plus
2. Sexe de la répondante(e)
 - ☐ F ☐ M
3. Statut de la répondante(e)
 - a) célibataire
 - b) mariée(e)
 - c) divorcée(e)
 - d) séparée(e)
 - e) autre
4. Situation sociale de la répondante(e)
 - a) étudiante(e)
 - b) enseignante(e)
 - c) employée(e) de bureau
 - d) personne cadre
 - e) autre
5. Quelles étaient parmi les items suivants, celui (ceux) correspondant à votre conception du harcèlement sexuel?
 - a) attachements physiques (frolements, pincements, etc.)
 - b) remarques sexuelles verbales (insinuations, blagues, etc.)
 - c) regards (poillades, déshabiller des yeux, etc.)
 - d) contacts non désirés entraînant des lésions physiques et/ou morales
 - e) propositions sous-entendant une relation sexuelle entraînant des conséquences négatives (menaces, désavantages sociaux, etc.)
6. Croyez-vous que l'attrait physique peut être une cause d'harcèlement sexuel?
 - ☐ OUI ☐ NON
7. Comment considérez-vous le problème du harcèlement sexuel?
 - a) très grave
 - b) grave
 - c) à considérer
 - d) sans grande importance
 - e) tout à fait insignifiant
8. Avez-vous déjà été victime d'harcèlement sexuel?
 - ☐ OUI ☐ NON

Un aspect de la violence familiale, la violence entre partenaire, a une influence destructive non seulement sur les familles atteintes, mais aussi sur la société en général. Afin de remédier à ce problème, le Service de Counseling et d'Enrichissement Familial offre maintenant un service de counseling aux hommes et aux femmes qui abusent. Ceci fut rendu possible grâce à l'assistance financière du Ministère des Services Sociaux du Nouveau-Brunswick.

Le programme offre du counseling individuel mais encourage principalement le counseling de groupe qui est disponible dans les deux langues officielles. Le format des sessions de groupe est organisé de façon à permettre à l'individu de partager ses expériences et de recevoir un soutien émotionnel et technique. Les sessions sont de 12 semaines, une fois par semaine, de 12 heures chacune.

C'est à l'occasion de la semaine pédagogique, que le CELUM (Comité des étudiants de l'Université de Moncton pour des maternités) a organisé le mardi 12 février, Mad. Pauline Haché, professeure en Sciences sociales.

Madame Haché traite du problème de l'inceste, un phénomène qui a toujours existé, mais dont on ne parle ici que récemment.

Selon la conférence, l'incidence des cas d'inceste est très élevée au Canada — 15 millions d'habitants canadiens en seraient victimes. Toutefois, seulement une très petite proportion de cas sont rapportés.

La forme d'inceste qu'on retrouve dans 75% des cas est du type père-fille. On peut y trouver toute la gamme des agressions sexuelles de la simple indécence au viol. Contrairement à ce que l'on croit habituellement, le père incestueux n'est pas mentalement malade. Il

- Si oui, passez à la question 11
- Si non, poursuivez à la question 9
9. Connaissiez-vous quelqu'un ayant déjà été victime d'harcèlement sexuel?
 - ☐ OUI ☐ NON
- Si oui, poursuivez le questionnaire en répondant aux questions au meilleur de vos connaissances.
- Si non, reportez vous au commentaire à la fin du questionnaire.
10. Age de l'harcélé(e)
 - a) moins de 19 ans
 - b) de 20 à 29 ans
 - c) de 30 à 39 ans
 - d) de 40 à 49 ans
 - e) 50 et plus
11. Age de l'harcéleur(euse) si possible
 - a) moins de 19 ans
 - b) de 20 à 29 ans
 - c) de 30 à 39 ans
 - d) de 40 à 49 ans
 - e) 50 et plus
12. Sexe de l'harcélé(e)
 - ☐ F ☐ M
13. Sexe de l'harcéleur(euse)
 - ☐ F ☐ M
14. Situation sociale de l'harcélé(e)
 - a) étudiante(e)
 - b) enseignante(e)
 - c) employée(e) de bureau
 - d) personne cadre
 - e) autre
15. Situation sociale de l'harcéleur(euse)
 - a) étudiante(e)
 - b) enseignante(e)
 - c) employée(e) de bureau
 - d) personne cadre
 - e) autre
16. De quelle forme d'harcèlement sexuel a-t-il été question le plus souvent, (voir question no 5) cochez:
 - a) b) c) d) e)
17. Jusqu'à quel, combien de fois avez-vous été victime d'harcèlement sexuel?
 - a) 1 fois
 - b) 2 à 5 fois
 - c) 6 à 10 fois
 - d) 11 à 15 fois
 - e) 16 fois et plus
18. A quand se situe le dernier fois où vous avez subi le harcèlement sexuel?
 - a) moins de 7 jours
 - b) au cours du dernier mois
 - c) au cours des 3 derniers mois
 - d) au cours des 6 derniers mois
 - e) un an et plus

Le programme utilise une multitude de méthodes d'interventions dont les principales sont:

- un entraînement afin d'augmenter la conscience émotionnelle et son mode d'expression
- un entraînement afin de contrôler et de gérer la colère
- l'exploration dans l'histoire personnelle et

Le programme vise à aider les personnes à reconnaître leur rôle dans la violence et à prendre des mesures pour éviter de la reproduire. Les sessions sont de 12 semaines, une fois par semaine, de 12 heures chacune.

Il en va de soi que la sécurité de la femme et des enfants est d'importance capitale. De ce fait, l'objectif principal est d'arrêter la violence. Les éducateurs doivent être éveillés à ce phénomène et en mesure de reconnaître chez l'enfant, des indices de l'existence de cette situation vécue. La fille peut être victime d'un syndrome qui se caractérise par des difficultés scolaires, neurotiques, manifestations dépressives. Quoique la situation ne soit pas toujours vécue de façon traumatique, elle peut conduire à la délinquance, à la dépression et même au suicide.

Chez le très jeune enfant, d'âge préscolaire,

19. A quel moment de la journée avez-vous été harcelé(e) sexuellement (le plus fréquemment)
 - a) en matinée
 - b) en après-midi
 - c) le soir
20. Quelle a été votre réaction suite à l'harcèlement?
 - a) silence
 - b) indifférence
 - c) communiqué avec un parent
 - d) recouru à un comité
 - e) contacté l'harcéleur
21. Qu'est-il survenu ou que croyez-vous qu'il surviendrait si une démarche de votre part était effectuée en vue de signaler votre état d'harcélé(e)?
 - a) rien
 - b) on contacterait l'harcéleur(euse)
 - c) on me dirait de ne pas m'en faire pour si peu
 - d) on me recommanderait de me taire
 - e) on me croirait, mentalement, un peu "dérangé"
22. Endroit(s) où vous avez été harcelé(e) sexuellement? (Sur campus ou hors campus)
 - Sur campus
 - faculté
 - résidence:
 - ☐ Lefebvre
 - ☐ Lafrance
 - Hors campus
 - ☐ Cafétéria
 - ☐ bureau privé
 - ☐ salle de cours
 - ☐ autre endroit public
 - ☐ appartement
 - ☐ sur le chemin menant à l'U de M
23. Suite à un refus de votre part en face des menaces de l'harcéleur(euse), quelle(s) a(s)nt été la(s) conséquence(s) négative(s)?
 - a) chagrin persistant
 - b) atteinte à la réputation (ridiculiser publiquement)
 - c) exclusion d'un groupe (amies, amis, etc.)
 - d) diminution des résultats scolaires (ou baisse de salaire)
 - e) suicide
- Merci de votre participation et n'oubliez pas que vos commentaires sont les bienvenus.

Si l'un ou plusieurs de ces éléments vous semblent pertinents, veuillez déposer le présent formulaire rempli dans la boîte réservée à cet effet, à la Librairie académique à l'Édifice Tailon, avant le jeudi 14 mars à 12h.

Judith Hamel 854-8884
Anne Haché

direct, soit le counseling, une autre priorité du programme, concerne la prévention. Des conférences ou ateliers sont disponibles aux clubs, écoles, associations, ainsi que des entrevues aux mass-média ou tous autres groupes afin de conscientiser et de sensibiliser la public au problème de la violence entre partenaire.

un programme pour hommes batteurs

Les enfants victimes d'inceste

Le harcèlement sexuel est une forme de violence qui peut avoir des conséquences graves sur la santé physique et mentale de la victime. Les enfants qui sont victimes d'inceste sont particulièrement vulnérables. Ils peuvent souffrir de problèmes de comportement, de difficultés scolaires, de dépression, de troubles de l'attachement, etc. Il est important de reconnaître ces signes et de chercher de l'aide.

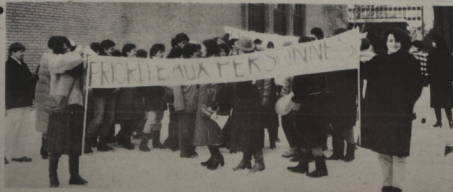
Le harcèlement sexuel est une forme de violence qui peut avoir des conséquences graves sur la santé physique et mentale de la victime. Les enfants qui sont victimes d'inceste sont particulièrement vulnérables. Ils peuvent souffrir de problèmes de comportement, de difficultés scolaires, de dépression, de troubles de l'attachement, etc. Il est important de reconnaître ces signes et de chercher de l'aide.

Femmes 85 Femmes 85 Femmes 85 ...



ÉVÉNEMENTS

le lundi 11 mars 1985 — Page 7
LE FRONT



L'écho du Kacho

INFO

a) le Kacho est ouvert aussi longtemps, aussi souvent que vous le désirez... ou presque.
b) les heures heurées... encore? et toujours!

En janvier 1951, Moscou, dans un froid infernal. La Nomenklatura s'amenait en toutes pompes dans les rutilantes Cadillac fraîchement astiquées. Les premiers survivants de l'époque des bars trénaient littéralement au beau milieu d'une foule de fonctionnaires et d'agents

du KGB, ceux-là on ne peut pas vraiment dire qu'ils s'émmerdaient: calepin noir en main, ils désignaient les moindres fautes et gestes des jeunes(?) fonctionnaires un tantinet psychopates. La somptueuse résidence de monsieur Oulanov faisait rapidement oublier les terrifiantes silhouettes des miradors des goulags sibériens...heureusement que les camps se peuplaient de plus en plus, à mesure que grandissait la paranoia socio-politique

de Staline... plus on est de tous plus on rit(?)!

Les membres influents du Politburo discutaient même, seules les frasques de Staline lors de la conférence de Valtta réussissaient à accoucher leurs idées. Du boudoir on pouvait apercevoir la lumière du jour(?) qui fondait sur les sourires fatigués des jeunes débutantes de Staline...elles étaient vraiment très belles. On racontait, en coulisse, qu'elles étaient

toutes destinées aux officiers de la garde personnelle de Staline...c'était à bien s'en tenir! Quinze heures trente à cette heure, on introduisait les nouveaux membres, la plupart de ces nouveaux élus étaient déjà les protégés d'Oulanov, de Romanov(?) et si c'est de Staline lui-même. Un homme dans le paraterrain attirait l'attention plus que les autres: il tenait beaucoup plus d'un type arien que du bon comique de Russie Blanche...

La ton de la conversation ne diminuait que pour faire place aux hurlements des deux officiers qui déclamaient l'arrivée d'un membre très important: c'était ainsi que le voulait la tradition, les décideurs devaient croquer avec le rang social...le seul inconvénient majeur avec cette étrange coutume, c'est que Staline étant, dans la plupart des cas, le dernier convoqué à arriver, les officiers étaient souvent aplophes...ce qui ne plaisait pas particulièrement à ce dernier retardataire (impolitesse)!

surtout de l'excellente vodka suédoise(?)... Une bonne partie du groupe devait partir très bientôt en mission diplomatique(?) aux USA; on les reconnaissait à les entendre bafouiller la langue de Shakespeare. L'enthousiasme que soulève ce type de mission semblait se propager dans le salon.

Les légers tintements des glaçons qui entrachoquaient dans mon crystal me rappelaient la petite cloche cuivrée des mon institutions...il y avait longtemps. Attendre... attendre quoi ou qu?... pourvu qu'il ne soit pas le seul qui se plaisait à temporiser en cette froide matinée de janvier.

Mars, le mois de la nutrition

Partout au Canada, mars est le mois de la nutrition. Le thème national de la campagne est "Nutrition et forme physique" et le slogan "Manger mieux... c'est meilleur".

Plus que jamais, on reconnaît que la bonne alimentation et la forme physique font bonne équipe. Mais quand on regarde avec attention, qu'est-ce qu'on constate? L'obésité fait joliment son bout de chemin et est maigre n'est pas nécessairement associée à une bonne alimentation et à une bonne oxygénation. Il y a peut-être un besoin de sensibiliser, d'aider les gens qui le désirent, à

améliorer leurs habitudes de vie.

Alors, arrive le mois de la nutrition. Mais il ne faut surtout pas penser qu'on croit que la forme physique et la nutrition sont les seuls facteurs qui vont à la rencontre de bonnes habitudes de vie. Entre autres, le côté social, le repos et les stress sont aussi très importants.

Regardons aussi une "partie du tout". La nourriture consommée est la source d'énergie nécessaire au corps pour nos activités courantes. Si on fournit trop d'énergie (nourriture) à l'organisme qu'on n'utilise pas toute cette énergie, on prend du

poids. Si le contraire se produit, on maigrit. C'est donc une question d'équilibre entre consommation et dépenses énergétiques.

Fréquemment, on regarde la qualité des choses de toutes sortes. Le choix d'un bon film, d'un appareil quelconque, d'un livre, d'un vêtement, mais pourquoi ne pas en faire autant dans le choix des aliments. Aucun aliment n'est poison, mais certains sont essentiels et d'autres sont superflus.

Du côté de la forme physique, c'est à vous d'en juger. Si vous êtes en forme, tant mieux. Sinon, une marche quotidienne d'une heure, une partie de

badminton ou de la danse peuvent donner le coup de pouce. Vos coeurs, vos pommons et vos vaisseaux sanguins s'en porteront que mieux.

Un mois de la nutrition c'est faire assemblée de la prévention. Pour ce faire à l'école de nutrition et d'études familiales, on propose du 24 au 29 mars prochain, des activités intéressantes telles que: films, conférences, kiosques et bien d'autres. D'ailleurs, un programme de la semaine sera publié d'ici peu dans le Front.

Bonne Journée et à bientôt!
Elise Haché

L'atmosphère était très feutrée, meubles Sheraton, cigares de la Havane mais

RABAS

ETUDIANT

F.E.U.M.

Moncton Greco Donair Rest. Ltd.

Fast Food, take out
rabais de 10% sur commande supérieure à \$20
221, rue Mountain
Moncton, 389-9008

Semaine des Sciences Sociales Du 11 au 15 mars '85 PRÉSENCE... AVENIR...

Cette année, la Semaine des Sciences sociales se tiendra du 11 au 15 mars. L'organisation fut assurée par un comité conjoint d'étudiants et de professeurs, ainsi qu'une participation toute spéciale de chaque département (Service social, Sociologie, Économie, Science politique, Psychologie). Après avoir sondé le puits auprès des étudiants et des professeurs, tous en sont venus à la question de la formation en sciences sociales. En ce sens, qu'actuellement, qu'elle est sa signification et en quoi elle pourra déboucher sur l'avenir d'un thème "Présent...Avenir..."

La semaine débuttera donc avec l'ouverture officielle

à la Chapelle. Le mardi, se déroulera une table ronde sur la formation, donc à ne pas manquer. Attention! Attention! Mercredi, c'est les fameuses après-midi d'amusé. De plus, jeudi nous pourrions assister à un forum sur la multidisciplinarité.

Il semble important pour le comité organisateur de mettre l'accent sur des dossiers d'intérêt public, deux débats ont donc été organisés. Tout d'abord, on qui parlera sur la politique linguistique des partis politiques au Nouveau-Brunswick ainsi qu'un autre sur l'avenir de l'Université de Moncton (trois constituantes). Il sera aussi possible d'assister à la projection de films sur l'heure du midi, à une activité

sportive au Ceps, ainsi qu'à un Special Sciences sociales à la ligue d'improvisation.

Le tout se terminera le vendredi 15 mars avec une soirée sociale au Kacho et un prix de participation pour toute la semaine est prévu.

Le comité organisateur vous invite donc à participer en grand nombre à la Semaine des Sciences sociales.

N.B: Pour plus d'information, consulter le programme

LE LUNDI 11 MARS

11h30-13h00:
Ouverture officielle
— Réception
— Discours officiels
Salle: Chapelle

19h00-22h00:

Activité sportive
(Ballon chasseur)
Salle: Ceps (stade)

LE MARDI 12 MARS

11h30-13h00:
Table ronde: Formation universitaire et marché du travail: témoignages d'anciens et actuels des Sciences sociales.
Salle: Salon bleu

19h00:

Ligue d'improvisation
(Special Sciences sociales)
Salle: Chapelle

LE MERCREDI 13 MARS

11h30-13h00:
Films
— Travail piégé (44 min.)
— Les filles du roi (56 min.)
Salle: 5107

14h00-17h00:

Spectacle amateur
Salle: Chapelle

19h00-22h00:

Débat: Politique linguistique des partis politiques du Nouveau-Brunswick
P.C.: J. Gauvin
P.L.: R. Frenette
N.P.D.: G. Halley
Salle: Salon bleu

LE JEUDI 14 MARS

11h30-13h00:
Film:
— Kouchibougué (74 min.)
Salle: 5107

19h00-14h30:

Forum multidisciplinaire
Salle: Salon bleu

19h00-21h30:

Débat: L'avenir de l'Université de Moncton
(3 constituantes)
Salle: Salon bleu

LE VENDREDI 15 MARS

11h30-13h00:
Films:
— Le parking (52 min.)
— Le Manitoba ne répond plus (57 min.)
Salle: 5107

20h30:

Soirée sociale au Kacho
Trilogie du prix "PARTICIPATION"

EXPOSITION PERMANENTE

Salon étudiant
Salle: 3111

— Science politique
Diorama (Voyage à Cuba)
— Sociologie
Diorama (Voyage au Nicaragua)

ON VOUS ATTEND!!

TRIBUNES

Le corps de la police étudiant a fait quoi ?

Salut Jean-Yves. Tu sais, je lis toujours les articles que tu écris dans le Front car je les trouve très bien. D'ailleurs, j'ai lu l'article que tu as écrit concernant la soirée bavaroise dans le Front du 18 février et encore je me pose la question: comment as-tu pu écrire quelque chose d'aussi stupide concernant le comportement du corps de police étudiant lors de la soirée bavaroise? Est-ce que tu le sournais de ce que tu as écrit? Le

manque de jugement de la part de la responsable aura fait retourner environ 100 personnes à la porte. Ces derniers auraient tous plus de 10 ans mais faute de photos sur leurs cartes d'identité, ils ont été retournés à la porte."

Wow! C'est vraiment incroyable, où as-tu pu pêcher quelque chose d'aussi absurde? Crois-tu vraiment que 100 personnes de plus de 19 ans se sont fait tourner de bord à

la porte? De mon avis, il y a eu peut-être 7 personnes de plus de 19 ans, et c'est est un gros maximum, qui n'ont pas pu entrer car ils n'avaient avec eux aucune preuve d'identification, avec photo ou non. De plus, à moins qu'on fasse allusion à une terrible coïncidence, il y avait sûrement parmi ces supposées 100 personnes, des étudiants de l'Université de Moncton, ne crois-tu pas? Ou d'un autre côté, peut-être qu'ils étaient

étudiants mais ne voulaient pas montrer leurs cartes parce qu'ils n'avaient pas 19 ans!

D'ailleurs, il y a un règlement universitaire qui dit que toute personne qui désire entrer dans un endroit où il y a de la boisson alcoolisée sur le campus de l'Université de Moncton doit montrer une preuve d'identification.

Si tu peux me prouver ce que tu as écrit, fais-le et je

te conseille de le faire en montrant une liste d'au moins la moitié de ce groupe de personnes, si ce n'est pas trop te demander. Mais je suis certain que tu es un très bon journaliste, donc tu dois pouvoir prouver ce que tu écris! Sinon, tu devrais peut-être reconsidérer la carrière...

Ah oui, il y a une autre chose que je voudrais ajouter. À un moment donné dans ton article, tu as dit ceci: "L'addition de

ces 100 personnes aurait porté l'assistance de la salle de 438 à 538 personnes, qui, d'après M. Michaud, aurait pu signifier au-delà de 1 000 \$ de plus, réduisant de 2 478 \$ à 1 478 \$."

Tu devrais peut-être dire à notre cher directeur des finances de refaire son calcul...

Une "Jaune"

Gilles Bearphine répond au coq

Cher Coq,

Enfin on s'intéresse à moi! Il y a longtemps qu'un journaliste de haut calibre comme vous, cher coq, n'avait daigné s'ingérer de mes allées et venues. Si jamais vous êtes intéressés à poursuivre votre brillante carrière de journaliste à Radio Canada, ou au Matin, faites moi signe et je vous arrangerai cela.

Au cours des derniers mois, ce n'est pas moi que l'on voit à la télévision d'État. C'était un de mes

valeurs qui avait pris la vedette, grâce surtout au dossier de la liberté d'expression. Il ne me dérangera plus d'ici la fin de mon mandat puisque je l'ai expédié au Japon.

Comme vous le ferez remarquer à tous vos lecteurs, mes présences à mon bureau ne sont faites de plus en plus rares depuis la fin de l'automne 84. Certains ont fait courir la rumeur que j'étais malade. Je dois vous avouer que ce n'était pas tout à fait vrai. Quand j'ai vu

ce que mon successeur demandait comme condition de travail, soit une charge à mi-temps, je me suis dit "voilà une bonne idée". Et c'est à partir de ce moment que j'ai commencé à espacer mes visites sur le campus. Et c'est-que les affaires de l'Université se sont portées plus mal pour autant? Mais il y aura toujours des mauvaises langues pour dire le contraire.

J'aimerais profiter de l'occasion que je m'offre pour féliciter l'Association

des bibliothécaires et des professeurs de l'U de M pour le choix éclairé qu'ils ont fait dans le dossier du choix du nouveau recteur. Grâce à vous, chers professeurs, l'affaire est dans l'air. Même si les campus du Nord et la FEUM se sont prononcés contre, Roméo sera mon digne successeur. Continuez à mettre toutes vos énergies dans des dossiers

aussi importants que ceux de la liberté d'expression et laissez à d'autres les détails du quotidien. Au fait, je pense l'ABUM de l'année suivante: Les professeurs du CUM devraient avoir un centre social pour professeurs. Puisque Roméo veut travailler à mi-temps pendant 10 ans au poste de recteur, moi je veux que le conseil des gouverneurs m'accorde une pension à

vie, après tout, je ne suis pas sénateur. Naturellement, je m'abstendrais lors du vote sur cette proposition.

Encore une fois, je vous encourage à continuer votre beau travail et vous prie d'agréer, Cher Coq, l'expression de mes sentiments distingués.

Gilles Bearphine
Recteur de l'U de M

Une bibliothécaire en or

Chère madame la bibliothécaire, j'espère que vous allez vous reconnaître dans cette lettre, de fait, j'en suis certain. Vous saluez vous d'un fameux samedi (juste avant la semaine d'étudiants) ou vous m'avez empêché de sortir quelques livres sous prétexte qu'il était 16h31 et que les prêts cessent à 16h30? J'ai eu beau vous expliquer que je parlais le soir même pour le nord de la province et qu'il me fallait absolument ces livres pour terminer un

travail important, vous n'avez rien voulu entendre. Résultat, aujourd'hui, j'ai dû aller m'excuser auprès du professeur concerné et lui demander un nouveau délai. Si ce n'était que ça, figurez-vous madame la bibliothécaire, que j'ai présentement six cours et qu'une fois ma journée de cours terminée, il me faut étudier toute la soirée. Donc comme vous le voyez, je n'en suis pas à une minute près comme vous l'êtes. Laissez-moi vous exprimer mon dégoût

face à votre zèle bureaucratique. Prenez-vous des pauses-café chronométrées en main? Ce que j'aimerais c'est de pouvoir inclure la faible note que je vais probablement recevoir pour ce travail, que je dois terminer en toute hâte, dans votre dossier. En terminant, madame la bibliothécaire, une question: auriez-vous agi de la même façon si c'eût été votre fils?

Un étudiant écœuré
des sans-cœurs de
votre genre

TIRAGE DES APPARTEMENTS ÉTUDIANTS
1985-1986

Les étudiants qui ont été choisis pour occuper un appartement étudiant l'année prochaine sont priés d'effectuer leur dépôt de \$50 au plus tard le 15 mars. Après cette date, les appartements dont les dépôts n'auront pas été reçus seront redistribués. Le service du logement sera ouvert exceptionnellement sur l'heure du dîner du 11 au 15 mars; pour savoir si votre nom a été choisi, rendez-vous au service du logement, au 2^e étage de l'édifice Taillon.

**Dialogue sur l'alcool
Pensons-y. Parlons-en.
Régissons.**



"L'alcool prend une part de plus en plus importante dans la vie de nos étudiants, mais il ne faut pas se laisser emporter. Quand l'alcool est un bon compagnon, il ne faut pas en abuser."

**RYAN
BERNARD
Chambellan
Canadienne
Française
Américaine**

**BEAUGISSON
LES EXCES
DE LA BOISSON.**

Canada

Service
Social
Canada

Health
and Welfare
Canada

LE FRONT

Je ne peux exprimer tout le chagrin ressenti à la lecture de la lettre. Tu sais, nous toujours traité le mot université avec une certaine révérence. On m'avait dit que c'était un monde où les idées pouvaient être libérées les esprits. Et là, tu me dis qu'il semble y avoir des démons et des pratiques teintées de favoritisme. Je ne doute pas que ce n'est qu'une perception. Mais laisse-moi te dire une chose, à la fin, tout est perception, et c'est ce qui compte. Si la perception

est erronée, il faudrait trouver la cause.

Il paraît même que d'autres étudiants ressentent ton profond malaise. Ils se voient impuissants face à ce qui semble être les pires abus d'autorité. Ceci de la part des personnes qui doivent leur propre travail à leurs clients et à la justice. Le commentaire dédoublé ennuyeux, qui veut que celui qui recherche la justice ne doit pas venir à l'école de droit? devient troublant et alarmant. Pourrait-il être

erroné? Est-ce concevable? Je comprends mal la mesure de l'hostilité qui a accueilli la publication de la lettre. Si j'avais su. Après tout, on m'a dit que tu ne voulais simplement rapporter ce qui se dit tous les jours au salon des étudiants. Ce fait, accompagné de l'attitude (peut-être passée, je le souhaite) de l'administration de l'université face à la dissidence, explique sans doute, ta réticence, à signer une lettre, même adressée à ton père. Il faut quand même pas

entièrement approprier les propos des autres, surtout s'ils peuvent être sujet à sanction.

On m'assure qu'il y a un certain nombre de tes confrères et co-conseurs qui partagent tes frustrations. Mais ce n'est que pour une ou deux autres années. Certains attendent leur diplôme afin de pouvoir se vider le cœur. On le courage qu'on aura.

Mon fils, sais-tu ce que me chagrine le plus? Vous êtes tellement un petit

groupe. Ton avenir et l'avenir de l'école de droit sont tellement importants. J'imaginai une atmosphère harmonieuse et de coopération entre les professeurs, l'administration et les étudiants. Quel désappointement.

Enfin, mon fils, je n'ai aucun doute que certaines de tes affirmations manquent d'exactitude. Mais, heureusement, ce ne sont que des perceptions qui vont bientôt changer.

Ton père

Coopétudiant

Critiques constructives

J'ai été vraiment stupéfait lors du dernier match d'improvisation au programme double de la LHM, mardi dernier le 12 février, lorsqu'un tout début de la partie, la nouvelle capitaine de l'équipe des Noirs fit remarquer à l'arbitre en chef que ces derniers s'appelleraient désormais la "Peste Noire", ce qui, ironiquement, de bien des points de vue, d'ailleurs pour ne pas dire d'ailleurs, faisait référence à l'article

paru dans Le Front du 4 février au sujet de la ligue d'improvisation.

Cet article, je tiens à le souligner, était vraiment bien écrit, et cela méritait certaines et même beaucoup de critiques constructives à l'égard d'une équipe qui en avait besoin.

On ne peut avoir sans critiques constructives. Il est vrai qu'il y a une façon de dire telles ou telles

choses, mais il y a aussi une façon d'interpréter. Les malentendus qui ont découlé de cet article découlaient principalement d'un manque d'écoute ou d'analyse du texte.

Aussi en réponse à une admiration de l'improvisation frustrée, détruisez-vous. Il n'a aucunement été question de ne pas respecter dans cet article, il n'y avait que des critiques constructives, et je n'y vois aucunement que ceux qui

l'ont écrit aient quelque part dit qu'ils n'avaient pas de défauts.

Quoi qu'il en soit cet article aura fait du bien dans beaucoup de domaines et la preuve, les Noirs se sont beaucoup améliorés.

Des articles comme celui là, choquent un peu, mais font penser, agir, car des critiques constructives font toujours un bien quelque part. Une jeunesse qui accepte les critiques

Nous sommes tous de retour pour compléter ce deuxième semestre. La Coopérative étudiante entreprend, elle aussi, le sprint final mais avec quelques modifications. Par exemple, le Coop sera toujours ouvert le samedi de 10h30 à 14h mais nous rattrapons plus de 10 minutes les heures de Tim Horton. Cependant, vous pourrez quand-même faire vos achats à la Coop-étudiante située au sous-sol de l'Édifice Tailon.

Rabais de 10%
Une coopérative existe pour vous rendre service et pour vous faire économiser. C'est pourquoi votre Coop étudiante vous offre un rabais de 10% sur tous les bijoux en argent en vente à la Coop. Que ce soit des bagues, des boucles et pendants d'oreilles, des chaînes ou des bracelets en argent, vous obtiendrez un rabais de 10%!

Les membres de la Coop étudiante bénéficient aussi de leur 10% de rabais habituel plus un autre 10% de rabais sur tous les bijoux en argent. Soit une totale de 20% de rabais du prix régulier. Les non membres, quant à eux,

Avie aux consignataires:
Ceux et celles qui entreprennent des articles à la Coop étudiante sont priés(e)s de bien vouloir venir chercher leurs articles chez les personnes nommées pour présenter une carte d'identification pour pouvoir leur passer possession de leur cheques.

Johanne Johnston, Patricia Tremblay, Johanne Harrigan, Claude Paquet, Angèle Fournier, Monique LeBlanc, Maurice d'Entremont, Robert Arsenault.

Nous rappelons aux consignataires qu'ils (et elles) sont responsables de vérifier leurs contrats de consignation. Ceux-ci ne sont valables que pour une année seulement. Vérifiez la date d'expiration de votre contrat et venez faire de nouveaux arrangements avec votre Coop étudiante. Une bonne coopération. Nous nous aide à mieux vous servir.

Mona Landry pour la Coop étudiante

Loyers: Augmentation de \$400 à \$1000

Savez-vous qu'à partir du 1er septembre 1985, les propriétaires auront la liberté d'augmenter vos loyers comme bon leur semble?

Savez-vous qu'il existe actuellement un article dans la loi sur la révision des loyers d'habitation qui vous protège des augmentations de plus de 6%?

Savez-vous que cet

article n'existera plus à partir du 31 août, 1985?

Savez-vous qu'il souffrira l'an prochain si on ne s'assure sur nos bancs d'école sans s'imposer?

On souffrira tout!
Je sais qu'on a beaucoup de travail scolaire. Je sais que l'on prend pas toujours le temps d'assister aux réunions, mais je pense

que si l'on veut, on peut. Tout le monde sait que le nombre fait la force.

Les locataires qui sont intéressés à déboursuer leurs \$400 de plus en loyer l'an prochain, ARRÊTEZ DE LIRE IMMÉDIATEMENT. Continuez à vérifier dans la passivité. Voici quelques exemples: 1984 = \$350/mois + 6% (1985) = 371/mois 1985 = \$350/mois + 25% (1985) = 437/mois

Une session d'information d'actualité aura lieu le 19 mars, 1985 au local 106 de la Faculté des arts à 13h. Pour plus d'information, contactez la FEUM au numéro 855-4464.

Linda Dubreau pour la FEUM

Balbutiage et Verbiage

Je suis engouffré sur mon banc d'école, laissant son à la titulaire d'aller au bout de son EGO-TRIP. "Bla bla bla, écoutez si vous pouvez comprendre". Autour de moi, la plupart dorment les yeux ouverts, absorbés par l'incompréhension crasse de notre orateur(trice).

Vous reconnaîtrez-vous? "Come on..." Comment, chers professeurs, pouvez-vous associer tout ça avec ce que vous faites quand vous dormez dans la face, sans vous poser de questions sur le contenu de vos cours? Peut-être dormez-vous aussi? C'est vrai que c'est facile de croire en notre complaisance parce qu'on a

les plus beaux diplômes, que c'est facile de réviser en regardant le temps s'écouler, mais faudrait-il qu'un jour les étudiants se réunissent en front pour dénoncer systématiquement et sans détour, cette incompréhension pédagogique?

Autour de moi, Jacques de la Soudure lit son roman préféré, Marc se gratte le nez et moi j'écris un article pour "Le Front". Pourquoi l'année qu'on s'embête à mourir. Et vous osez demander si on vous suit? Cher professeur, vous savez-vous vous même?

Luc Lapointe Info-Comm.

Frais de scolarité
Rien n'est transférable. Si vous désirez vos frais de scolarité, vous devez joindre à votre déclaration un certificat dûment signé par un représentant du service des finances. Seul l'étudiant peut le déduire.

Frais de démenagement
Les étudiants qui ont démenagé pour occuper un emploi, y compris un emploi d'été, ou pour se lancer en affaires peuvent déduire des frais de démenagement. Ceux qui ont démenagé pour suivre des cours à plein temps dans un établissement d'enseignement post-secondaire au Canada, peuvent aussi déduire des frais de démenagement. Cependant, vous ne pouvez déduire vos frais de démenagement que si vous avez obtenu une bourse d'études, une subvention de recherche ou une aide financière semblable. Dans ce cas, votre déduction ne doit pas dépasser le revenu que vous tirez de ces sources. Si ce revenu est nul, la bourse il ne peut pas dépasser la bourse moins \$500.00.

Un service 24 heures vous est offert cher(e) étudiant(e)s à la Faculté d'administration. Vous n'avez

qu'à laisser vos formulaires au local 164 à la Faculté d'administration (conseil étudiant) et vous serez servis. —Remplissez la feuille (nom, téléphone, heures, etc.) —Apportez: T2202

Frais de scolarité
T4
Montant de la bourse
Nombre et nom de la personne(s) à charge
Statut social
Tout autre document pertinent

—Ton numéro de téléphone est important pour que l'on puisse te rejoindre facilement s'il nous manque des renseignements.
—Revenez 24 heures plus tard le chèque dûment rempli.
—Ce service est GRATUIT et CONFIDENTIEL.
—N'est disponible qu'aux étudiants de l'Université de Moncton (sauf les étudiants du N-B, que ceux du Québec ou toute autre province).

Pour de plus amples renseignements
Demandez Joanne Lanthier au 855-9105.

CKUM: brisons quelques mythes

INFO

- 1) CKUM est une radio communautaire.
Non; CKUM est une radio étudiante qui s'est donnée une vocation communautaire, ce n'est pas non plus une radio universitaire.
- 2) CKUM est subventionné par l'Université de Moncton.
Non; CKUM est financé en grande partie par la FEUM, la publicité et les projets gouvernementaux de création d'emploi; l'université contribue très peu.
- 3) Le CRCTC est un organisme qui représente et supporte les radios au Canada.
Grave erreur. Il s'agit d'un organisme gouvernemental de réglementation de la radiodiffusion et des télécommunications, il ne "supporte" pas les radios!
- 4) Toute station de radio doit viser la première position des cotes d'écoute par tous les moyens utiles.
Non; les stations non-commerciales sont dotées de mandats indépendants de la cote d'écoute.
- 5) CKUM n'a pas d'argent et va bientôt devoir fermer.
Quoi? L'argent ne coule pas à flots mais il n'y a pas de fermeture en vue.
- 6) Il n'y a pas de bonne musique à CKUM.
Hein? CKUM diffuse de la bonne musique de tous les genres: Rock'n'roll, danse, folklore, classique, jazz, new wave, québécois, français, acadien, etc. Si vous voulez du country, écoutez CFQM.
- 7) CKUM est une petite cloque fermée.
Pas du tout; environ 100 personnes participent régulièrement à CKUM: animateurs, techniciens, directeurs, assistants, journalistes, producteurs, lecteurs, et autres... qui proviennent de tous les coins du campus et de la communauté.
- 8) Radio-Canada fournit gratuitement beaucoup d'équipement à CKUM.
Non; excepté l'émetteur, la tour et l'antenne (1982) nous n'avons pas reçu beaucoup d'équipement. Ce que nous avons reçu de cette façon est vieux et désest (mais ça marche).
- 9) CKUM peut survivre et prospérer avec seulement de la publicité.
Erreur; même CHLR n'a pas réussi et cela sans les

contraintes que nous avons du CRCTC concernant la publicité.

- 10) Ça ne coûte pas cher faire marcher une radio avec seulement des bénévoles.
Erreur; il n'y a pas que des bénévoles à CKUM; le budget 84-85 prévoit 15 323\$ en bourses, salaires et commissions, soit 37,3% du budget total. Le reste va à La Presse Canadienne (\$500/mois), aux réparations techniques, à NBTel, au matériel de bureau, aux disques, à la promotion, au remboursement de la dette...
- 11) Les stations étudiantes et communautaires n'ont pas la possibilité d'avoir de grande puissance de diffusion.
Non; c'est surtout une question d'argent et de demande de la communauté environnante. CCUC à l'Université de Carleton a 10000 Watts, CIOU au Québec a 60000 Watts (CKUM a 50 Watts).
- 12) La population étudiante n'a rien à dire quant au fonctionnement de CKUM.
Erreur commune; la radio est contrôlée par un conseil d'administration ou siège des

- représentants de chaque faculté et école, de l'université, de la communauté, et de la FEUM.
 - 13) CKUM n'a pas besoin de votre support.
Quoi? Si nous n'avons pas votre support, nous n'avons plus de raison d'exister; restez à l'écoute et participez!
 - 14) Il faut étudier en information/communication pour participer à CKUM.
Ben voyons! Peu importe votre discipline, CKUM peut être un loisir, une activité sociale, un moyen de développement personnel, une porte sur le monde des communications.
 - 15) La programmation de CKUM compte plus d'émissions "parlées" et plus de musique francophone que nécessaire.
Non; d'après nos engagements au CRCTC, nous n'atteignons pas encore le minimum requis, mais ça s'en vient.
- Pour briser d'autres mythes que vous connaissez, appelez CKUM (Mythes Buster!) au 858-4485. Combattez le manque d'information: mettez-vous au courant!

Jean Berthiaume
Directeur général

Coup d'oeil au Highfield Square

La Télévision de Radio-Canada enregistrera cinq émissions **Coup d'oeil** au Highfield Square de Moncton du 11 au 15 mars, à midi.

L'animatrice de ce magazine socio-culturel, Katherine Kilfoil, vous invite à venir vous amuser en compagnie de l'équipe de **Coup d'oeil** qui se fait une fête de côtoyer les gens du sud-est du Nouveau-Brunswick pendant toute une semaine.

En plus d'assister à l'enregistrement, à midi, vous pourrez voir ce qui se déroule sur le plateau de télévision quelques heures avant l'émission, alors qu'on s'affaire aux derniers préparatifs qu'il s'agisse de l'éclairage, du maquillage, ou des prises de son, durant la répétition des musiciens.

Chaque jour, un ou plusieurs membres de la région prendra part à cette grande fête.

Le lundi 11 mars, l'interprète Lina Boudreau vous présentera quelques pièces de son vaste répertoire. Le

lendemain, vous pourrez vous secouer la patte au rythme de la musique Blue Grass, en compagnie de Fernand Maillet et Eddy Porlier. Le mercredi 13 mars ce sera au tour de l'homme orchestre Raymond Savoie de faire les frais de la musique, et le jeudi, un grand nom de la chanson acadienne: Angèle Arsenault.

Le dernier jour d'enregistrement de l'émission **Coup d'oeil**, le vendredi 15 mars, le groupe rock Avenue complète le tableau d'une semaine de divertissement au Highfield Square de Moncton.

Ces émissions seront diffusées le soir même de l'enregistrement, à 18 heures, à la Télévision de Radio-Canada. Pour plus d'information, veuillez vous adresser au Service des Communications, Société Radio-Canada, C.P. 950, Moncton, N.-B. E1C 8N8, Téléphone 853-3061 (région de Moncton) 1-800-561-7010 (sans frais).



Tu sais fêter
viens nous aider
à organiser
le **Festival d'Entrée!**

FESTIVAL D'ENTRÉE '85



PREMIERE RENCONTRE

MARDI LE 12 MARS DE 18H00 A 19H00, LOCAL 410 TAILLON

L'avortement: une question de vie ou de mort

Louise A. Bourque

Chaque année, des femmes du Nouveau-Brunswick et d'ailleurs aux Maritimes se voient refuser la possibilité d'un avortement. Celles qui en ont les moyens financiers partent pour le Québec ou pour le Maine et certaines se rendent même dans l'état de New-York où elles pourraient faire respecter leur libre choix, celui de disposer de leur propre corps.

"Une centaine de femmes des Maritimes se rendent chaque année à Bangor ou à Bar Harbor dans le Maine pour se faire avorter. À la clinique Morgentaler à Montréal, elles sont au nombre de dix par semaine", affirme Madame Rosella Melanson, travailleuse sociale au Conseil consultatif sur la condition de la femme à Moncton.

La situation est critique pour les femmes du Nouveau-Brunswick. Seulement cinq hôpitaux dans la province ont un comité médical actif chargé légalement d'étudier les demandes d'avortement. Et seulement deux d'entre eux étudient régulièrement des demandes et les acceptent.

"Sur environ 430 avortements pratiqués dans la province en 1981, 310 à 320 ont eu lieu au Moncton City Hospital et 80 à 90 à l'Hôpital Dr. Everett Chalmers de Fredericton. Dans les trois autres hôpitaux ce chiffre s'élève rarement au-delà de dix par année", souligne Madame Melanson.

"À Moncton, en juillet 1982, les trois médecins qui pratiquaient des avortements ont cessé de le faire suite au harcèlement des groupes Pro-Vie et n'ont repris leur pratique que six mois plus tard, ayant reçu l'appui de la population en faveur du libre choix à l'avortement."

Il semble cependant que les manifestations des groupes Pro-Vie ont pesé sur les femmes de lourdes conséquences. Un nouveau règlement vient d'être adopté au Moncton City Hospital limitant l'accès à

l'avortement dans cette institution strictement aux femmes de la région de Moncton. Dans certaines régions, où les groupes Pro-Vie sont bien organisés, à St-Jean par exemple, il est très difficile d'avoir un avortement. Dans le nord de la province, les hôpitaux catholiques refusent de se doter de comités pour étudier les demandes.

"Selon l'article 251 du Code criminel du Canada, explique Yvette Michaud, avocate aux Services juridiques communautaires de la région de Moncton, un avortement n'est légal qu'à la suite d'une déclaration par certificat d'un comité de l'avortement thérapeutique, formé de trois médecins, attestant un danger de la grossesse pour la santé ou pour la vie de la femme qui en fait la demande."

Dans les régions où il n'y a pas de comité, il n'y a pas d'avortement dans les hôpitaux. Mais même lorsqu'il y a un comité, les conditions exigées (danger pour la santé ou la vie) pour qu'un avortement soit légal, privent les femmes de leur libre choix. De plus, lorsqu'une femme désire se faire avorter, elle doit remplir un formulaire exprimant les raisons de sa demande et selon la loi, son cas doit être référé au comité par un médecin. Or, beaucoup de médecins refusent de référer ces patientes au comité.

"Ici, seulement un médecin sur trois accepte de référer", explique Madame Jeanne Babinneau du Service de santé au Centre universitaire de Moncton.

"Les jeunes femmes qui, dans le formulaire, donnent des raisons telles que les conflits familiaux, les difficultés relatives aux études et au marché du travail, les problèmes financiers que provoquerait pour elles une grossesse menée à terme, voient leur demande refusée par le comité." Si elles n'écrivent pas qu'elles pensent enfanter, fin à leurs jours au cas où elles auraient un enfant, leur demande ne sera pas acceptée."

"La loi sur l'avortement peut être interprétée de différentes façons relativement au passage concernant le danger pour la vie ou pour la santé de la personne enceinte", précise Madame Michaud. "Cela varie selon les provinces et selon les comités."

D'une façon générale, les comités sont plus sévères ici, et plus souples au Québec. Ainsi, en plus des femmes n'ayant pas accès à l'avortement dans leur région faute de comités, viennent à ajouter celles dont le médecin refuse de référer le cas au comité et celles dont la demande n'est pas acceptée. Celles qui en ont les moyens financiers iront ailleurs faire respecter leur choix mais pour les autres, ce sera une grossesse indésirée menée à terme.

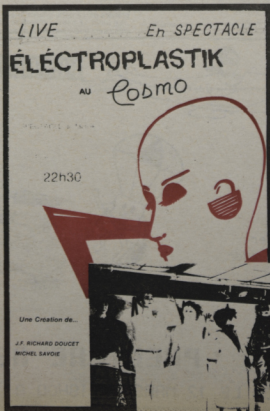
D'après le Dr Gilles Denis, médecin qui appuie souvent ses patientes auprès du comité de l'avortement thérapeutique à Moncton, les coûts d'un avortement au Québec ou aux États-Unis varient entre \$100 et \$500. "Mais c'est aux États-Unis que ces coûts sont le plus élevés."

Les jeunes femmes de moins de vingt ans sont sans doute les plus démunies économiquement. Si leur demande est refusée, elles n'ont souvent aucun recours que de mener leur grossesse à terme contre leur gré.

"12% des femmes qui donnent naissance à un enfant au N-B. ont moins de vingt ans. Ce taux est le deuxième plus élevé par province au Canada", souligne Madame Melanson. "Et 95% de ces femmes gardent leur enfant et la plupart d'entre elles, dépendent économiquement de l'assistance publique par la suite."



EN SPECTACLE
AU COSMO
MARDI SEULEMENT
Le 19 mars à 22h
Étudiants \$1.00 avec carte
Un groupe solide, un son impeccable



LIVE En SPECTACLE
ÉLECTROPLASTIK
AU **COSMO**
22h30
Une Création de...
J.F. RICHARD DOUCET
MICHEL SAYDIE

Invitation speciale
le vendredi 15 mars
le samedi 16 mars



Ed's
Submarine

Livraison 854-0884

Molière au théâtre populaire d'Acadie

Molière, maître incontesté de la comédie, nous a laissé un nombre impressionnant de chefs-d'œuvre. Pour sa dernière production de la saison 1984-85, le Théâtre Populaire d'Acadie vous offre l'un d'eux: **Les Fourberies de Scapin**.

Écrit et joué pour la première fois en 1671, cette pièce de théâtre a connu, à travers les siècles, un succès étonnant. À la seule Comédie-Française, **Les Fourberies de Scapin** fut jouée plus de douze cents fois et Scapin fut interprété par les plus grands "valets" du théâtre.

Comme dans beaucoup de comédies inspirées du moyen-âge, l'intrigue tient, dans cette pièce, une place importante. Octave (Julien Cormier) et Léandre (Jean Lambert), fils de bonnes familles, sont amoureux et respectivement de Hyacinthe (Andrée Samson) et de Zerbinette (Claire Normand), deux jeunes filles de naissances douteuses. Pour faire approuver leurs amours par leurs pères (Yvon Autouin, Laval Goupil), les jeunes gens font appel à Scapin (Marcel Thériault).

Pour Molière, l'homme de théâtre, la première de toutes les règles était d'offrir au public un spectacle qui

lui plaisait. **Les Fourberies de Scapin** respecte, en toutes lettres, cette première règle de l'auteur. C'est d'abord et avant tout un grand divertissement dominé par la farce, où le rire tient la place d'honneur.

Le jeu, du début à la fin, est mené par Scapin, ce valet fourbe et malicieux qui prend un malin plaisir à se jouer de tout le monde. Escroqueries, ruses, tromperies, rien ne l'arrête! Il n'hésite pas à voler deux vieillards et à bâtonner l'un d'eux.

Molière, ce génie de la comédie, s'est employé à peindre les hommes d'après nature, à caricaturer leurs manières, leurs défauts, pour essayer de les corriger. Même dans ses farces les plus légères, il s'y adonne habilement. Le spectateur amusé est bien obligé de constater qu'à travers les siècles, le genre humain n'a pas tellement changé! Le conflit des générations, l'éducation des jeunes, l'avarice de certains, la cupidité des autres, autant de thèmes qui sont encore très présents à notre époque.

Jouée dans des costumes d'époque, interprétée par des comédiens chevronnés et mise en scène par Robert Dion qui, tout comme Molière, veut divertir son

public, **Les Fourberies de Scapin** vous réserve un spectacle inoubliable. Bien malin celui qui pourra y assister sans en rire!

Les Fourberies de Scapin sera en tournée au Nouveau-Brunswick à partir du 9 mars. Plus précisément, en soirée à la Boîte-Théâtre de Caraquet, les 9-10-11 mars; à la polyvalente W.A. Losier de Tracadie, le 13 mars; à la polyvalente Marie-Esther de Shippagan, le 14 mars; aux Sciences de l'éducation de l'Université de Moncton, (14h et 20h) le 17 mars; au Centre communautaire Samuel-de-Champlain de Saint-Jean, le 21 mars; à James M. Hill High School de Chatham, le 22 mars; à la polyvalente A.-J. Savoie de Saint-Quentin, le 25 mars et à la Cité des Jeunes d'Edmundston, le 26 mars.

De plus, des matinées auront lieu pour les étudiants du secondaire à Caraquet, Shediac, Saint-Jean, Saint-Quentin, Edmundston, Grand-Sault et Bouctouche.

Les Fourberies de Scapin, un autre rendez-vous du Théâtre Populaire d'Acadie chez vous!



Dame nature improvise

Dame Nature improvise

En oui! Croyez-le ou non, la fièvre de l'improvisation, qui a atteint depuis le début de l'année, une quarantaine de nos étudiants a maintenant affecté Dame Nature.

En effet, cette dernière s'est amusée à nous envoyer une superbe tempête de neige improvisée mardi dernier, journée où devait avoir lieu un autre des matchs d'improvisation.

Suite aux conséquences, qui ont découlées de ce petit tour de notre grande farceuse, le match de la CÉFUM du mardi 5 mars a été reporté au mardi

suivant, soit le 12 mars.

Par conséquent, mardi prochain, à 19h, vous aurez l'occasion d'assister à un programme double éclair.

Le premier match opposera l'équipe des Rouges à l'équipe des Noirs, ensuite à 20h30, le second match suivra en opposant cette fois-ci l'équipe des Verts à celle des Bleus.

Donc c'est un rendez-vous à ne pas manquer afin d'être à la fine pointe de l'imagination.

Le mardi 12 mars, à la chapelle de Tailion, 19h; **C'EST LÀ QU'ON IMPROVISE!**

Pierre-Bertin Martel

les fourberies de SCAPIN

avec
Théâtre
Populaire
d'Acadie

présenté par
le
Théâtre
Franco du
Centre National
des Arts

réalisation
d'après Molière
Régis Honoré
et Robert Dion

avec
Yvon Autouin
Julien Cormier
Laval Goupil
Jean Lambert
Claire Normand
Andrée Samson
Marcel Thériault

Une comédie d'une drôlerie sans pareille!

17 mars — 14h et 20h
Sciences de l'éducation
Université de Moncton

Prix d'entrée: adultes 7,50\$; âge d'or et
étudiants 5,50\$; moins de 18 ans 3,50\$

Un autre rendez-vous du Théâtre Populaire
d'Acadie chez vous!

Librairie Passage

achat - vente - échange

DISQUES-CASSETTES
LIVRES-AFFICHES

Ouvert 7 jours/semaine

339 rue Mountain

(entre Weldon et Camerle)

Tel. 855-6910



Conseil des arts: date limite étendue

À sa réunion de février, le Comité de sélection Killam du Conseil des Arts du Canada a approuvé le changement de la date limite de réception des demandes de bourses de sélection Killam et de candidatures pour les trois Prix Killam du Conseil des Arts.

Habituellement en octobre, la nouvelle date limite a été fixée au 30 mai 1985 pour les bourses et prix de 1986, et sera dorénavant à la fin de mai pour les futurs concours.

Prise à la suite du nombre croissant des demandes et candidatures reçues dans le cadre des derniers concours, cette décision permettra au personnel du Programme, aux appréciateurs de l'extérieur et au Comité de sélection Killam de disposer de plus de temps pour l'évaluation de ces demandes et candidatures.

La brochure de 1985 sur le Programme Killam du Conseil des Arts du Canada et les formulaires de demande seront disponibles au début d'avril.

Bourses de recherche Killam du Conseil des Arts du Canada

Les bourses Killam du Conseil des Arts sont financées par un legs de Mme Dorothy J. Killam et un don que Mme Killam fit au Conseil avant son décès. Elles permettent à des chercheurs de qualité

exceptionnelle d'entreprendre des travaux importants dans les domaines des sciences humaines, des sciences naturelles, de la médecine ou du génie, ou de faire des études unissant diverses disciplines de ces secteurs.

En 1984, lors du dix-septième concours annuel, le Conseil des Arts a attribué plus de 1,3 million de dollars à 26 scientifiques et chercheurs canadiens.

Modalités d'inscription: Les demandes doivent être présentées au plus tard le 30 mai prochain sur les formulaires de demande de bourse de recherche Killam, qui seront disponibles au début d'avril. On pourra obtenir ces formulaires en s'adressant au doyen des études supérieures, au registraire ou au Bureau d'administration des recherches, dans les universités, ou au Programme Killam du Conseil des Arts du Canada, C.P. 1047, Ottawa (Ontario) K1P 5V6.

Prix commémoratifs Izaak Walton Killam du Conseil des Arts du Canada

Les trois Prix commémoratifs Izaak Walton Killam sont les plus prestigieuses des prix et bourses Killam du Conseil des Arts et sont financés par des fonds dont Mme Dorothy J. Killam a fait don au Conseil avant son décès. D'une valeur de 50 000\$ (normalement exempts d'impôt), ils honorent des chercheurs canadiens de premier plan qui travaillent dans l'industrie, les organismes publics ou les universités. Ils ne

récompensent pas une réalisation particulière, mais couronnent une brillante carrière et une contribution exceptionnelle à l'avancement d'une discipline des sciences naturelles, des sciences de la santé ou du génie.

Après l'inauguration du programme par l'attribution de trois Prix, en 1981, le Conseil a accordé annuellement un Prix commémoratif. À compter de 1985, jusqu'à trois Prix de 50 000\$ seront attribués chaque année, un dans chacune des trois catégories.

Les lauréats des Prix sont désignés par le Comité de sélection Killam, qui se compose de quatorze éminents spécialistes de diverses disciplines. Ont déjà obtenu ce Prix, en 1981, Feroza Ghadiali, Université de la Saskatchewan (pathologie), Raymond Lemeux, Université de l'Alberta (chimie) et Louis Siminovitch, Université de Toronto et Hospital for Sick Children (génétiq); en 1982, William Tulte, Université de Waterloo (mathématiques); en 1983, Brenda Milner, Université McGill et Institut neurologique de Montréal (neuro-psychologie); et en 1984, Werner Israel, Université de l'Alberta (physique).

Modalités de présentation: Les chercheurs ne peuvent d'eux-mêmes solliciter un Prix commémoratif Izaak Walton Killam; ils doivent être proposés par trois spécialistes de leur branche, au plus tard le 30 mai 1985.

Expositions à la GAUM

View II



Pat Schell, de St-Jean, N-B, et Gillian Bond de Moncton présentent une exposition intitulée "View II" à la Galerie d'art de l'Université de Moncton du 6 au 31 mars 1985.

Elles se sont rencontrées en 1977, lors de leurs études en Arts visuels à l'Université Mount Allison de Sackville au Nouveau-Brunswick. Ces deux amies ont cultivé un intérêt et une sensibilité commune pour les matériaux naturels et synthétiques. Ces deux artistes ont comme préoccupation majeure "l'homme et son environnement". Pour réaliser ces œuvres bidimensionnelles ou tridimensionnelles exposées, elles ont utilisé la technique du collage afin de créer une ambiance qui fait appel à nos racines primitives.

Maya Fisher

La Galerie d'art de l'Université de Moncton présente du 6 au 31 mars, les sculptures sur pierre de Maya Fisher. Elle utilise le marbre, la pierre à chaux, l'albâtre et l'onix pour développer le thème de "l'Universalité des Formes".

"Au delà de ce matériau noble, il y a, avant tout, cet univers de formes qui éveillent les vieux archétypes du vivant".

Roger Cormier

Roger Cormier, étudiant au Département des Arts visuels de l'Université de Moncton, expose ses gravures récentes dans la salle X de la Galerie d'art de l'Université de Moncton du 6 au 31 mars 1985.

COOP

1. Il(elle) fait de la planification à long terme d'autres services jugés utiles au développement de la coopérative.
1. Il(elle) exerce toutes autres fonctions susceptibles d'améliorer le bon fonctionnement de la coopérative.

B) Rôle du/de la) comptable

1. Il(elle) tient à jour la comptabilité de la coopérative: journal des achats, caisse-recette, caisse-déboursés, grand livre, journal des salaires, comptes recevables et payables, journal de la petite caisse et autres journaux auxiliaires s'il y a lieu.
1. Il(elle) travaille en collaboration avec le(a) gérant(e) afin que le contrôle soit accompli au niveau de la caisse enregistreuse.
1. Il(elle) compare les écritures comptables avec les pièces justificatives.
1. Il(elle) vérifie toutes les données utilisées à la préparation et à l'émission de chèques.
1. Il(elle) établit la conciliation bancaire et fait balancer les livres à tous les mois.
1. Il(elle) fait les états financiers pour l'année se terminant le 31 décembre (l'année fiscale étant du 1er janvier au 31 décembre).
1. Il(elle) accomplit un contrôle permanent de chaque personne qui travaille, de près ou de loin avec tout fond monétaire.
1. Il(elle) ne doit pas travailler à la caisse afin d'éviter tout risque de fraude.

1. Il(elle) complète les différentes formulaires administratives en conformité avec les procédures établies par le Conseil d'administration.
1. Il(elle) communique occasionnellement avec les fournisseurs pour fins de corrections d'erreurs survenues lors de la facturation.
1. Il(elle) exerce toutes autres tâches susceptibles d'améliorer le bon fonctionnement de la coopérative.

L'organigramme de la coopérative se trouve ainsi, modifié par ces amendements permanents aux règlements de la CAEUM. Ces modifications sont proposées par le Conseil d'administration de votre

coopérative dans le but de mieux définir les tâches de chacun des membres du C.A. et des responsables de comités.

Tel que prescrit par la constitution, le projet d'amendement permanent aux règlements de la CAEUM vous est présenté vingt et un (21) jours avant l'assemblée générale annuelle. Cette assemblée des membres de la coopérative aura lieu le 3 avril à 13h00 au local de la Coopérative étudiante, situé au sous-sol de l'édifice Tallon.

Le Conseil d'administration de la CAEUM

Toby Graser
(FREDERICTON)

"Galerie Sans Nom"



5-24 Mars 1985

VENISSAGE LE 5 à 20 H.

musée d'art de la ville de Fredericton
canton, des arts et de l'éducation

La controverse du dollar

La hausse incessante et spectaculaire du dollar a sans doute, suscité une controverse, dans les marchés financiers internationaux. En effet, depuis quelques temps, le dollar américain est en train de battre des records jamais égalés, et jette par la même occasion, le désarroi au sein des pays développés et sous-développés.

Dans plusieurs milieux, la poussée extraordinaire de la devise américaine a provoqué un malaise et une inquiétude remarquable du fait que la situation s'est avérée menaçante pour la communauté internationale, voire même catastrophique pour certains pays.

Il est vrai qu'on est rendu à un stade où la valeur du dollar américain joue un rôle primordial dans la croissance économique des pays ayant des relations économiques avec les États-Unis.

À proprement parler, l'économie des États-Unis est étroitement liée à l'économie mondiale, et comme suite logique, celle-ci est inévitablement affectée par les fluctuations de la monnaie américaine.

Il est évident que la formidable hausse que connaît ces derniers temps, le billet vert américain est un phéno-

mène, dont les conséquences sont complexes. Cependant, il existe plusieurs facteurs qui ont contribué à la montée de la devise américaine.

Deux facteurs dominants s'avèrent à la base de cette hausse d'abord, la prospérité de l'économie américaine. En ce sens, le très bon niveau d'inflation ainsi que la croissance économique des États-Unis, qui dépasse de loin, celle des pays européens, attirent les capitaux étrangers.

Le mécanisme est très simple; le déficit annuel du budget fédéral des États-Unis est provoqué essentiellement par l'excès des dépenses militaires. Ce déficit est comblé par des emprunts sur les marchés financiers, ce qui explique, par conséquent la forte demande de liquidités, qui, à son tour, contribue à la hausse des taux d'intérêt.

Résultat inévitable, la fuite des capitaux étrangers vers les États-Unis, chose extrêmement logique, puisque les investisseurs peuvent trouver toutes garanties de rentabilité et de sécurité avec, notamment les avantages fiscaux.

C'est ainsi qu'on aboutit à une conséquence inéluctable, puisque la chose n'est que trop connue: la valeur du dollar américain est liée à la

solidité de l'économie devient recherchée et, par conséquent, le cours du dollar demeure continuellement en hausse.

Le deuxième facteur qui a favorisé la montée de la devise américaine est d'ordre purement psychologique. Le phénomène s'explique de la façon suivante: Le fait d'anticiper et de croire à une éventuelle hausse du dollar ne peut effectivement que contribuer à une montée de la valeur du billet vert américain, étant donné que la demande du dollar va augmenter, et c'est ainsi qu'elle devient l'objet de recherches, compte tenu des prévisions; bien qu'il n'existe aucune théorie qui peut prévoir les fluctuations d'un monnaie, mais cela n'empêche pas que les anticipations demeurent toujours présentes.

Par ailleurs, le niveau élevé de la monnaie américaine peut être considéré comme un véritable arme à double tranchant, du fait qu'elle présente un aspect contradictoire quant à la situation économique internationale. En effet, la hausse du dollar provoque inévitablement un gonflement de la valeur des importations, évidemment pour les pays ayant des échanges avec les États-Unis. En revanche, cette hausse favorise les exportations, alors que le

cas inverse se produit pour les États-Unis. En conséquence, les États-Unis ont de grandes difficultés à exporter leurs produits, par contre, ils auront avantage aux importations.

Mais ce qui peut aggraver davantage la situation des pays dont l'exportation dépend des États-Unis, c'est un éventuel changement de la politique concernant les échanges internationaux. Dans cette optique, si le dollar affecter plus profondément les pays du Tiers Monde que les pays industrialisés, étant donné que la monnaie de la devise américaine peut porter un coup rude à l'économie des pays pauvres, compte tenu de la dépendance économique de ces pays envers les États-Unis. Il en résulte, cependant, un gonflement de ces pays, et c'est ainsi que l'écart s'agrandit entre pays pauvres et pays riches. En outre, la tendance de l'économie mondiale ne fait qu'accentuer ce phénomène d'inégalité.

À vrai dire, le dollar américain pose des problèmes sérieux pour les pays développés, mais aussi pour les pays en voie de développement.

Devant la montée du dollar, les pays du Tiers-Monde ne peuvent que crier à la catastrophe, puisqu'un tel geste aggrave leur situation économique. Ce qui demeure incontestable, c'est les difficultés que cela pose face aux pays du Tiers-Monde, dans la matière de leur extérieur, du fait que le lourd endettement qu'ils ont contracté est constamment suralévé. De plus la faiblesse des réserves

monétaires en leur possession constitue un second problème.

Toutefois, la hausse du dollar présente d'autres conséquences plus frappantes et plus graves. En effet, cette hausse engendre inévitablement une hausse des prix des produits importés. Ce qui entraîne une économie inflationniste.

En conséquence, les fluctuations du dollar affecter plus profondément les pays du Tiers Monde que les pays industrialisés, étant donné que la monnaie de la devise américaine peut porter un coup rude à l'économie des pays pauvres, compte tenu de la dépendance économique de ces pays envers les États-Unis. Il en résulte, cependant, un gonflement de ces pays, et c'est ainsi que l'écart s'agrandit entre pays pauvres et pays riches. En outre, la tendance de l'économie mondiale ne fait qu'accentuer ce phénomène d'inégalité.

Face à la poussée spectaculaire du dollar, plusieurs experts financiers sont inquiets, en fait, il n'y a aucune solution magique pour freiner la hausse de la monnaie américaine. À cet effet, les banques centrales européennes se sont liguées récemment à une interven-

tion pour faire retomber le cours du dollar. Cette intervention n'était que provisoire et ne peut cependant résoudre le problème à long terme.

Quant à l'attitude du gouvernement américain face au niveau élevé du dollar, elle demeure inerte. À cet égard, le gouvernement américain s'est prononcé contre toute intervention pour baisser la valeur du dollar, à moins que les marchés des changes soient marqués par un désordre redoutable et atroce.

Pour conclure, il est difficile de prévoir l'avenir, puisque par définition, l'avenir est imprévisible, mais par contre, on peut en déduire que la situation actuelle n'est pas rassurante, compte tenu des dangers que présente la hausse du dollar, pour l'économie des pays industrialisés, et notamment pour les pays sous-développés.

D'autant plus que rien ne permet, actuellement, d'envisager une baisse éventuelle, surtout si on prend en considération le lien étroit entre la montée du dollar et le déficit budgétaire américain.

Imed Bouhaha

BULLETIN D'ABONNEMENT

Retournez ce formulaire complété

A : Amnistie internationale

1800 ouest, box, Dorchester,

Montreal, Qué.,

H3H 2T4, Tel. : (514) 931-5897

☐ Madame

☐ Monsieur

Adresse No. Rue

App. Ville

Code postal

Téléphone () ()

(Résidence) (Bureau)

Profession Code

(réservé au bureau)

Montant inscrit \$

Toute cotisation est déductible d'impôts

(Vous pouvez donner plus ou moins que la cotisation indiquée, selon vos possibilités)

☐ Je désire un reçu

Date :

Cocher la case appropriée :

☐ Membre actif, participant à un groupe

(25\$ par an)

☐ Membre de soutien (25\$ par an)

☐ Membre collectif (syndicat, association...)

(150\$ par an)

☐ Renouvellement

Nom et prénom

Nom de famille

Je ne désire pas recevoir le bulletin bimestriel

Le 9 des préoccupations

et Amnistie internationale

Amnistie internationale, mouvement mondial

indépendant du tout gouvernement, tout

gouvernement politique, toute idéologie, tout

intérêt économique et toute croyance reli-

gieuse, joue un rôle nettement déterminé

dans la défense des droits de la personne.

C'est une organisation dont les activités sont

centrées sur les prisonniers.

Elle s'efforce d'obtenir la libération des

personnes détenues, où que ce soit, du fait

de leurs convictions, de leur couleur, de leur

sexe, de leur origine ethnique, de leur langue

ou de leur religion, à condition qu'elles

n'aient pas usé de violence ni préconisé son

usage. Ces personnes sont dénommées

"prisonniers d'opinion".

Elle demande un jugement équitable et

dans un délai raisonnable pour tous les

prisonniers politiques et intervient en faveur

des personnes détenues sans inculpation ni

jugement.

Elle s'oppose sans réserve, pour tous les

prisonniers, à la peine de mort et à la torture

ou autres peines, traitements cruels, inhu-

mans ou dégradants.

Regard sur l'anti-bilinguisme

Un repli du mouvement nationaliste acadien depuis quelques années a fait la crise économique et sociale ainsi que l'exacerbation de la réaction anglophone face aux acquis "historiques" du peuple acadien ont permis qu'on assiste aujourd'hui à un climat politique défavorable à une démarche vers l'égalité des communautés officielles du Nouveau-Brunswick. On constate un anti-bilinguisme tranchant qui se manifeste ouvertement par le biais de la presse anglophone, à l'occasion de la discussion du rapport Bastarache-Poirer. Parfois clairement raciste, parfois avec une allure plus modérée, un discours allant à l'encontre de tous les aspects de l'égalité est émis, voire canalisé dans cette presse.

Dans ce contexte, une étude intitulée "Regard sur l'anti-bilinguisme", réalisée par Marc Brunelle, constitue un outil qui devrait permettre de mieux comprendre cette réaction. À partir d'une analyse de presse effectuée le 7 mars et 14 mars 1985, de Moncton et le 15 mars 1985 de Saint-Jean, du premier août 1984 au 15 janvier 1985, ce document résume la structure et les composantes de l'argumentation "anti-bilinguisme" du Nouveau-Brunswick. L'auteur démontre en outre, que le travail de la presse n'est pas sans parti pris et qu'il alimente en réalité la réaction contre une démarche vers l'égalité des langues officielles.

Ce document devrait être utile pour les personnes qui désirent faire une intervention lors des assemblées publiques prochaines. Vous pouvez vous le procurer, au coût de 2 dollars, en vous adressant au Projet d'Éducation à la citoyenneté internationale, à Hubert Gauthier, Éducation permanente, Université de Moncton. Ce document est également disponible à la Bibliothèque académique.

Les Aigles en vacances

SPORTS

Le samedi 2 mars, ce fut pour les Aigles Bleus, le moment de placer leurs équipements dans les boules à mites. La troupe de Jacques Noël, ayant de pelle et de mière vaincu Acadia, n'a pas eu la chance de répéter le même scénario face aux Panthers de l'île-du-Prince-Édouard en pleine possession de leurs moyens. Cette série finale entre ces deux équipes nous a permis de voir les Aigles Bleus sans couleur. Pour plusieurs partisans, la première

partie à domicile était le match clé, et les Aigles ont succombé à la tâche. Si ce n'était pas des poussées de Dave Guigley, le match de samedi dernier aurait été de courte durée. Greg Gavel le signalait après la rencontre, ce qui a fait la différence. « Nous, j'espère, dans quatre très très bien balancés, comparativement aux Aigles Bleus qu'ils nous avaient vaincu. » Il faisait ainsi allusion à la tour de Doucet, Vilgrain et Côté.

Mais selon moi, ce qui a fait la grande différence, c'est le manque d'opportunités autour du filet des Panthers lors du premier match à l'arena Jean-Louis-Lévesque, alors que les Aigles avaient perdu 5-4. Plusieurs attaquants n'ont pas su répondre à l'appel, plusieurs bonnes chances de marquer ont été manquées. Tandis que dans la deuxième partie à Charlottetown, les Aigles Bleus remontaient à une équipe qui avait déjà concédé le Championnat aux Panthers. Du côté de

l'attaquant, rien de trop brillant ne fonctionnait comme on aurait voulu, tandis qu'à la défense, le gardien Dave Guigley se devait de corriger les bévues de ses deux arrières-gardiens. Il a certainement évité de les siens durant cette partie.

Mais dans l'ensemble, la saison 84-85 des Aigles Bleus fut excellente avec une fiche de 19 victoires, 4 défaites et 1 match nul pour 39 points. Il ne faut pas oublier la nomination de

Claude Vilgrain à titre de joueur le plus utile à l'équipe. Alain Richard et François Sils ont été sélectionnés sur la deuxième équipe étoile. La fin de la saison nous a misé un goût amer, car plusieurs voyaient le championnat canadien pour les Aigles Bleus. Le gérant Denis Bourgeois et l'instructeur Jacques Noël ont fait un travail colossal à la barre de cette formation. Il y a aussi le soigneur Daniel Auray et ses préposés François Bégin et Jean-Pierre Thériault, qui

ont fait un excellent travail, qui souvent, est resté inaperçu aux yeux du public. De plus, de nombreux bénévoles au cours de la saison se sont fait un devoir de rendre service aux partisans des Aigles Bleus, tant dans le domaine de l'information que des relations publiques (Super bleu). Alors espérons que l'an prochain, ce sera au tour des Aigles de terminer au premier rang.

Deveau et Savoie se distinguent

La formation masculine d'athlétisme représentant l'Université de Moncton a terminé au premier rang du classement lors du Championnat de l'Atlantique tenu récemment au Centre universitaire de Moncton. L'Université de Moncton a enregistré un total de 33 points, devançant ainsi la Dalhousie University avec 31 points et St. Mary's avec 27. Chez les femmes, la formation bleu et or a décroché le deuxième rang avec 44 points, deux de moins que les championnes de la Memorial University de Terre-Neuve. Dalhousie a terminé troisième avec 34 points. Du côté des performances individuelles, mentionnons celle de Lise Deveau de Mavillette en Nouvelle-Écosse qui a décroché le titre d'athlète par excellence de la rencontre avec trois victoires, soit au 60 mètres sprint, au 60 mètres haie et au saut en longueur. Jean-François Richard de Saint-Antoine a terminé premier au 300 mètres et faisait partie de l'équipe qui

a établi une nouvelle marque au 400 mètres relais. Sylvain Savoie de Bonaventure en Gaspésie a remporté le 600 mètres et terminé deuxième au 300 mètres en plus de figurer sur l'équipe du 400 mètres relais. Valérie Blanchard de Moncton a gagné le 1.000 mètres et terminé deuxième au 600 mètres tandis que Gisèle Bilodeau de Cocagne s'est distinguée au saut en hauteur, assurant d'une place au Championnat national. D'ailleurs, tous les athlètes mentionnés ci-haut se rendront à la compétition nationale à Windsor en fin de semaine prochaine. Enfin, soulignons le rendement de Jacqueline Maillet de Richibouctou-Village qui a franchi la ligne d'arrivée en deuxième place au 1.500 et au 3.000 mètres de même que celui de Robert Landry de Tracadie qui a décroché une deuxième place au saut en longueur et une troisième au triple saut.

Classements Intra-muros

Hockey compétil

PI PG

PJ PG PP NP BC PTS

Igloos 5 2 3 0 39 16 9

Ed. Phys. & L. 5 4 1 0 26 19 9

Albatros 5 2 3 0 19 44 8

Schooners 5 4 0 0 37 23 5

Labatt Light 4 4 0 0 23 10 7 0

Elizos 4 1 3 0 15 55 5

Warriors 5 1 4 0 14 47 2

Panthers 5 0 5 0 9 46

Hockey Semi-coupe

PJ PG PP NP BC PTS

Golden Boys 5 4 0 1 36 20 11

Pas achalés 5 16 9 9 9

Gaulois 5 3 2 0 26 28 8

Power Team 5 3 3 0 26 22 7 5

Republicains 6 4 2 0 31 14 7 5

Fédérés Nord 5 3 2 0 19 12 7

Acadiens Dist. 5 2 4 0 26 42 8

J.R.'s 6 1 5 0 11 45 6

Gigolos 5 3 2 0 21 20 6

Lafranciens 5 0 5 0 9 40 2

Hockey Gentilhomme

PJ PG PP NP BC PTS

Éperviers 4 4 0 0 25 9 9 5

Pégases 4 2 2 0 14 16 7

Reps à laquer 4 2 2 0 16 14 6 5

11 à 1 4 2 2 0 17 23 4

Labatt bio 4 0 0 0 17 22 3

Routs 4 0 4 0 17 22 -3

Ballon sur glace

PJ PG PP NP BC PTS

D-Gels 4 0 0 0 19 3 8

R.C.'s 4 3 1 0 13 4 6

Yoyo's 4 1 3 0 12 15 2

Sphinx 4 0 4 0 1 29 0

Mailleurs compteurs Intra-muros

Compétil

PJ B ASS PTS

Réjean Siros 5 24 16 40

Mark Laberge 5 13 15 28

François Bégin 5 12 7 19

Charles Landry	5	4	13	17
Johnny Grant	5	4	7	5
Pierre Alexandre	5	8	8	16
Serge Leblanc	5	6	7	15
Denis Carrier	5	7	8	13
Alain Sonier	5	6	6	12
Robert Laflamme	5	6	6	12

Semi-compétil

PJ B ASS PTS

Denis Bourgeois 5 | 16 | 6 | 22 || Rock Poltras | 6 | 10 | 6 | 16 |
J.M. Poltras	6	10	6	16
Yves Blouin	6	9	9	16
Pierre Dorion	6	9	6	15
M.A. Chasson	4	6	3	13
J.P. Mazorelli	5	7	6	13
Daniel Gagné	6	7	6	13
Marc Richard	6	7	7	12
Ghislain Cyr	5	7	4	11

Gentilhomme

PJ B ASS PTS

Louis Bujold 4 | 6 | 6 | 12 || Jean Piché | 4 | 6 | 6 | 12 |
Patrice Sônier	4	3	7	10
Sylvain Allard	4	6	3	9
Donald Godin	4	2	7	9
Mario Sonier	4	4	4	8
Daniel Babonneau	4	4	3	7
Michel Long	4	4	3	7
Pierre Boudreau	4	6	0	6

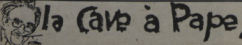
Ballon sur glace

PJ B ASS PTS

Guy Bernier 4 | 4 | 5 | 11 || John Fortin | 4 | 5 | 5 | 10 |
Bernard Arsenault	4	3	3	9
Emery Mallard	4	3	3	7
François Sils	4	1	5	6
Pauline	4	3	2	5
Pierre Breault	4	3	2	5
Gilles Lantierne	4	3	2	5
Michel Melançon	4	3	2	5
Heider Duarte	4	0	5	5

Classements au 3 mars 1985

Qu'est-ce qui se brasse cette semaine dans le fond de la cave à Pape???

	(LUNDI)	(MARDI)	(MERCREDI)	(JEUDI)	(VENDREDI)	(SAMEDI)	(DIMANCHE)
LE 25 FÉVRIER	MUSIQUE	BRUNCH 11:30 A.M. A 12H P.M.	MUSIQUE FRANÇAISE	SOIRÉE DU JAZZ EN SPECTACLE (GROUPE À PROPOS)	SOIRÉE DU JAZZ EN SPECTACLE (GROUPE À PROPOS)	SOIRÉE AMATEUR (PLEINE-LUNE)	BRUNCH 10H A 14H
AU 3 MARS	AVEC D.J. HEMEL	DANCE AVEC D.J. HERMEL	AVEC D.J. HERMEL				POUR \$5.25
LE 4 MARS	L'AIR DU BON TEMPS "HAPPY HOUR"	DE 4H PM A 7H PM LUNDI AU VENDREDI				BUFFET DU SOIR 4H PM A 10H PM	
AU 11 MARS	• SEMAINE DU ROCK AND ROLL •				POUR \$12.95		
 855-0581							
JOUEZ-VOUS UN INSTRUMENT? CHANTER, COMEDIE, ETC... VENEZ AVOIR DU FUN A NOTRE PROCHAINE SOIRÉE AMATEUR (PLEINE LUNE) Contacter Plus à 855-0581							
Coin d'Archibald - St-Georges							

Cette action se veut un geste de solidarité avec les travailleurs guatémaltèques, victimes de graves injustices de la part de cette transnationale.

Quoi faire?

- 1) **BOYCOTTER**: tous les produits de COCA-COLA, Fanta, Tab, Hi-C, Pur Soleil, Deli-5, Splash, Minute-Maid.
- 2) **APPUYER LA CAMPAGNE** entreprise par le Comité (appuyé par le Réseau Québécois de Solidarité avec l'Amérique Centrale)

Guatemala: 450 ans de domination

Depuis l'arrivée des Espagnols, il y a plus de 450 ans, le Guatemala n'a cessé d'être un lieu où la répression contre la population atteint des dimensions imaginables. La seule période de démocratie qu'aït connue le pays, celle de 1944-54, s'est achevée par un coup d'état fomenté par la CIA américaine. Depuis lors, le Guatemala s'est acquis une triste renommée internationale en ce qu'il a trait aux droits humains.

C'est au Guatemala que l'on compte le plus grand nombre de "disparus" de toute l'Amérique Latine et la torture y est pratiquée de façon impitoyable et systématique. Le plus souvent, les victimes sont des paysans indiens (qui forment 66% de la population guatémaltèque), des syndicalistes, des étudiants, des religieux, ou tous ceux qui désirent plus de justice.

MAIS...

Devant l'escalade continue de cette répression, la résistance du peuple s'organise dans une lutte armée qu'elle livre avec acharnement, dans l'espoir qu'un jour le peuple guatémaltèque connaîtra à nouveau la liberté, la justice et la dignité auxquelles il a droit, mais que les dictatures militaires successives mises en place par les États-Unis lui ont toujours refusées.

COCA-COLA, J'EN BOIS PAS!

Boycott de Coca-Cola

C'est dans ce contexte qu'il faut analyser la situation dans laquelle se trouvent les 340 ouvriers en grève, à l'usine d'emboûtillage Coca-Cola de la ville de Guatemala.

Février 1984:

- La compagnie Coca-Cola déclare faillite.
- Les travailleurs (après avoir obtenu la preuve qu'il s'agissait d'une faillite frauduleuse, dans le but d'abolir le syndicat) occupent pacifiquement les installations de la compagnie.
- L'Union internationale des Travailleurs de l'Alimentation (IUTA) décrie le boycottage mondial de Coca-Cola pour forcer la compagnie à négocier.

ANTÉCÉDENTS

Entre 1975 et 1980, 10 dirigeants du syndicat de Coca-Cola sont assassinés sur les ordres de la compagnie.

1980:

- Le syndicat déclenche une grève et demande le boycottage mondial de Coca-Cola.
- La compagnie est obligée de céder et signe une entente avec les syndicats.
- Les succès du boycottage de 1980 démontrent que la solidarité internationale produit des résultats concrets. Pour Coca-Cola, une telle action représente une contre-publicité dans un contexte de compétition féroce.

Le syndicat: un symbole de résistance

Le syndicat des employés de Coca-Cola est un symbole pour tout le mouvement ouvrier guatémaltèque à cause de sa ténacité dans la lutte. Si Coca-Cola réussit à écraser ce syndicat, les autres compagnies emboîteront le pas.

De plus, la vie des travailleurs est en danger. Actuellement, l'armée entoure l'usine et n'attend qu'un ordre ou un prétexte pour tirer sur ses occupants. Il est donc urgent d'amener Coca-Cola à négocier jusqu'à entente avec le syndicat.

Que pouvons-nous faire?

- 1) Écrire une lettre de protestation à la compagnie Coca-Cola, en exigeant la réouverture de l'usine et le respect de l'entente signée avec le syndicat en 1980.
The Coca-Cola Company
P.O. Drawer
Atlanta, GA 30301
U.S.A.
 - 2) Faire parvenir un message de solidarité au Syndicat des Travailleurs du pays et/ou appuyer financièrement les travailleurs et leur famille qui n'ont aucun revenu, sauf l'aide internationale, depuis février 84.
STEGAC
24, Calle 6-01
Zona 11
Ciudad de Guatemala
Guatemala, C.A.
 - 3) Obtenir des affiches, tracts et auto-collants gratuits que vous pouvez distribuer dans votre milieu ou ailleurs. Vous pouvez obtenir ce matériel aux comités suivants:
Comité Québec-Amérique centrale
454, rue Caron
Québec, P.Q.
GBK 88K Tél.: 647-5853
- Solidarité avec les peuples d'Amérique Latine
SAPAL
Local 153 Nursing
Université de Moncton, Tél.: 858-4384
a/s Claire Gagnon



La Lanterne

Brasserie et salle à dîner

Bienvenue à la soirée étudiante tous les mercredis

La soirée des prix

Carte étudiante obligatoire

- Mercredi midi le 6 mars "Coke Hour" de 12h00 à 14h00. Tous ceux qui commanderont un repas recevront un Coke gratuit
- Trage toutes les demi-heures pour différents prix
- Durant la soirée de 20h à 23h, des prix seront tirés toutes les demi-heures

Nous avons une antenne parabolique, venez voir les vidéos, les films, et vos émissions de sport favorites dans un décor de chêne et de brass.

Réervations pour groupes sur demande, ainsi que menu spécial

Nous offrons aussi des spéciaux du jour:

10h à 12h

10h à 12h

Téléphonez Bonce Arsenault, géant au:

895-0656

415 rue Elmwood

Moncton, N.-B.

Heures d'ouverture

10h à 1h

Cuisine ouverte de 10h à 23h

Coop: amendement de la constitution

Spécial Coop

Le Conseil d'administration de la Coop étudiante propose à des membres un projet d'amendement permanent aux règlements de l'association, soit la Coopérative académique des Étudiant(e)s de l'Université de Moncton (CAEUM).

Ce projet d'amendement fera l'objet d'un vote lors de l'assemblée générale des membres, qui se tiendra le 3 avril à 13h au local de la Coop étudiante, situé au sous-sol de l'Édifice Talton. Ce projet d'amendement, que vous propose le Conseil d'administration, vise à actualiser et à rendre plus compréhensible et plus adéquate la présente constitution de notre Coop étudiante.

Le projet d'amendement se lit comme suit:

Article 4. Buts

A) (on devra désormais lire)

La coopérative est dirigée par un Conseil d'administration, composé de huit (8) administrateur(trice)s élu(e)s lors de l'assemblée générale annuelle; un(e) président(e), un(e) vice-président(e), un(e) secrétaire, un(e) trésorier(ère), un(e) directeur(trice) de l'information, un(e) responsable du comité de caisse et entretien, un(e) responsable du comité des contrats de consignation et un(e) responsable de l'approvisionnement.

Article 20. Fonctions

A) Rôle du (de la) président(e)

3. (on devra lire)

En l'absence du (de la) trésorier(ère), ou du (de la) gérant(e), il (elle) signe les chèques et autres effets de commerce avec le (la) gérant(e) ou le (la) trésorier(ère).

B) Rôle du (de la) vice-président(e)

(Il n'y aura plus ni de vice-président interne ni de vice-président externe; un seul poste est créé pour se substituer aux deux.)

1. En cas d'absence ou d'incapacité d'agir du (de la) président(e), il (elle) en exerce les fonctions.

2. Il (elle) est responsable de la coordination de tout projet encouragé par le conseil d'administration.

3. Il (elle) est responsable de l'information et de la doctrine coopérative.

4. Il (elle) exerce toutes autres fonctions assignées par le Conseil d'administration.

C) Rôle du (de la) directeur(trice) de l'information

(Il n'y aura plus de vice-président à l'information.)
1. Il (elle) est responsable d'informer la population étudiante selon la doctrine coopérative, par les moyens suivants:

a) Articles hebdomadaires pour le journal étudiant.

b) Communiqués pour la radio étudiante.

c) Pancartes d'information sur les activités de la coopérative.

d) Kiosques d'information sur les activités de la coopérative.

e) ou tout autres moyens jugés adéquats.

2. Il (elle) est responsable du comité de publicité.

3. Il (elle) exerce toutes autres fonctions assignées par le Conseil d'administration.

E) Rôle du (de la) trésorier(ère)

(Le numéro 4 n'existe plus, cependant, les autres numéros sont toujours en application. Le numéro 5 devient 4 et le numéro 6 devient le 5.)

F) Rôle du (de la) responsable du comité de caisse et de l'entretien

(Chaque rôle des responsables des comités est décrit spécifiquement, selon les responsabilités de chacun d'eux.)

1. Il (elle) s'assure que les membres de son comité ont fait leurs deux (2) heures de bénévolat par mois, tel que décrit dans le contrat d'adhésion des membres.

2. Il (elle) s'assure, en collaboration avec son comité, qu'il y ait quelqu'un pour travailler à la caisse en tout temps.

4. Il (elle) veille, en collaboration avec son comité, à l'entretien du local de la coopérative.

4. Il (elle) exerce toutes autres tâches susceptibles d'améliorer le bon fonctionnement de la coopérative.

5. Il (elle) exerce toutes autres fonctions assignées par le Conseil d'administration.

G) Rôle du (de la) responsable du comité des contrats de consignation

1. Il (elle) s'assure, avec les membres de son comité, qu'il y ait quelqu'un de présent à la coopérative à chaque jour, pour recevoir les marchandises en consignation.

2. Il (elle) s'assure, avec son comité, que la marchandise en consignation est enregistrée, étiquetée et mise en vente.

3. Il (elle) doit s'assurer que la marchandise soit de qualité acceptable.

4. Il (elle) s'assure que les membres de son comité ont fait leurs deux (2) heures de bénévolat par mois, tel que décrit dans le contrat d'adhésion des membres.

5. Il (elle) s'assure que les chèques de consignation soient préparés.

6. Il (elle) s'assure de faire l'inventaire de la marchandise des contrats de consignation.

7. Il (elle) exerce toutes autres tâches susceptibles d'améliorer le bon fonctionnement de la coopérative.

8. Il (elle) exerce toutes autres fonctions assignées par le Conseil d'administration.

H) Rôle du responsable de l'approvisionnement

1. Sous la direction de la Coopérative, il (elle) est responsable de l'achat de marchandises pour la coopérative.

2. Il (elle) est responsable, avec le comité d'approvisionnement, de la mise en marché des marchandises, de recevoir, de vérifier, de fixer le prix de vente selon la politique établie, d'étiqueter et de placer la marchandise de façon à prévenir le vol à l'étalage.

3. Il (elle) est responsable de la recherche en fonction des besoins de la clientèle.

4. Il (elle) est responsable d'établir des contacts avec les fournisseurs en vue de choisir ceux qui offrent les meilleurs services.

5. Il (elle) fait les réclamations auprès des compagnies sur réception de marchandises défectueuses ou endommagées.

6. Il (elle) est, avec son comité, responsable de la vente, de la consignation et de l'envoi des marchandises.

7. Il (elle) est, avec son comité, responsable de l'inventaire des marchandises.

8. Il (elle) accomplit temporairement les tâches du (de la) caissier(ère).

9. À la demande du (de la) gérant(e) et/ou du C.A., il (elle) prépare les rapports jugés nécessaires.

10. Il (elle) exerce toutes autres tâches susceptibles d'améliorer le bon fonctionnement de la coopérative.

11. Il (elle) exerce toutes autres fonctions assignées par le Conseil d'administration.

Article 21. Composition-travailleur(euse)s

(bénévoles et/ou rémunérés(e)s.)

— gérant(e)

— comptable

Article 22. Fonctions

A) Rôle du (de la) gérant(e)

1. Sous la direction du Conseil d'administration, le (la) gérant(e) administre, dirige et contrôle les affaires de la coopérative.

2. Il (elle) a la responsabilité immédiate des biens et meubles de l'association.

3. Il (elle) se conforme aux instructions du conseil et lui fournit tous les renseignements que celui-ci peut exiger.

4. Il (elle) a la responsabilité du personnel; il (elle) coordonne et dirige le travail de tous les employé(e)s de la coopérative.

5. Il (elle) est un(e) signataire des chèques et autres effets de commerce.

6. Il (elle) doit voir à maintenir en tout temps, avec les comités, le meilleur service possible.

7. Il (elle) rédige les rapports demandés et peut être appelé(e) à suggérer de nouvelles méthodes ou procédures pour la bonne marche de la coopérative.

8. Il (elle) accomplit temporairement les tâches d'un comité ou d'un travailleur(euse) (bénévole et/ou rémunéré) lorsque nécessaire.

9. Il (elle) approuve ou prépare les bons de commandes des "stocks" et fait les achats avec le comité d'approvisionnement.

(Voir Coop page 19)

La Cave à Pape



BRUNCH ET BUFFET

Chaque dimanche
De 10h à 13h
et de 16h à 22h
5.25\$ et 12.95\$

855-0581 pour réservations

INFO

Le fonctionnement de la bourse

L. Ardouin

Dans le cadre de la Semaine de Commerce organisée par les étudiants de la faculté d'administration de l'Université de Moncton, qui se déroulait du 4 au 9 mars 1985, a eu lieu le mercredi 6 mars une conférence donnée par M. Norman Landry. Le sujet de cette conférence correspondait parfaitement au thème de la 16^e Semaine de Commerce qui était "Le monde des affaires, le moteur de l'économie". Devant un auditoire important et intéressé (en grande majorité des étudiants en administration), M. Norman Landry a présenté le fonctionnement de la Bourse.

Sujet ardu, car il s'agit d'une institution très complexe pour le néophyte. Qui ne se rappelle avoir vu à la télévision des gens de la Bourse ou les gens crient, gesticulent et s'entre dit que c'était apparemment un monde incompréhensible et un peu dingue. Influencé par cette vision, on appréhendait quelque peu cette

conférence, se demandant si elle allait être floue ou bien si elle allait apporter plus de clarté sur la question. Heureuse surprise, l'orateur, averti de ces difficultés d'approche a choisi de parler directement aux auditeurs, sans texte, ce qui lui a évité de tomber dans la théorie.

En guise d'introduction, M. Landry, gradué en 1962 à l'Université Saint-Joseph, a présenté la firme de courtiers, Lévesque-Beaubien, qui a une succursale à Moncton dont il est le directeur depuis 1978. Cette compagnie a été fondée en 1902 par L. Beaubien et autres, et en 1911, elle installait un bureau à Paris, manifestant son désir d'expansion internationale. Volonté qui s'est poursuivie au cours des années par l'ouverture d'autres bureaux en Europe (Bruxelles, Genève). En 1963, le Crédit Interprovincial créé en apparemment un monde incompréhensible et un peu dingue. Influencé par cette vision, on appréhendait quelque peu cette

Lévesque et Beaubien. Cette compagnie accentuait son caractère international en intégrant d'anciens maisons et surtout en installant des bureaux à Londres et Zurich. Il s'agit donc d'une firme internationale, se classant parmi les 10 plus grandes firmes de courtiers, s'occupant essentiellement du marché secondaire.

Avant de parler du fonctionnement en tant que tel, M. Landry a essayé de donner une justification de l'existence de la Bourse, d'où découle directement celle des courtiers. La bourse est un moyen pour les individus de faire un placement plus avantageux qu'un compte d'épargne, car il y a appréciation du capital.

L'actionnaire est un co-propriétaire de la compagnie ou il a investi son capital, et le rôle du courtier est de faire le lien entre l'investisseur (qui est intéressé par un gain possible) et l'emprunteur (qui a besoin d'argent pour une expansion par exemple).

Le courtier agit soit comme principal (cas de nouvelles émissions d'actions), soit comme intermédiaire et on parle alors de marché secondaire.

La bourse est donc le milieu où tous les courtiers se rencontrent. Chaque compagnie a son siège dans cet établissement, et un représentant direct sur le parquet, lieu où toutes les transactions ont lieu, se faisant selon un langage convenu par les courtiers, principalement par signes. La langue la plus utilisée est l'anglais, et les 20 mots d'ordre principaux sont:

SELL — BUY

M. Landry a présenté à l'auditoire, les différents coupons correspondant à plusieurs types de commande. L'essentiel pour le courtier est de ne pas se tromper de couleur. En cas d'erreur, c'est la firme qui assume les frais. Deux éléments dominent dans l'émission des commandes: le taux d'intérêt et le gain capital réalisé à l'achèvement de l'obligation.

Les commandes se font soit à l'intermédiaire de la firme (qui vérifie le montant des valeurs sur son inventaire), soit par transmission à Montréal, qui donne alors les renseignements indispensables à la transaction.

févre, soit de panique généralisée.

En conclusion, après avoir présenté les autres secteurs couverts par la firme, M. Landry a conclu sur la nécessité de la bourse, celle-ci étant un service au client.

Avec le système informatique, l'exécution est immédiate. Les commandes sont transmises directement à la bourse où, le représentant sur le parquet les exécute. A la fin de la journée, le bilan est indispensable pour que les courtiers puissent établir leurs positions.

Beaucoup de facteurs jouent sur le fonctionnement de la bourse, mais le plus important et le moins contrôlable est la personnalité des protagonistes (vendeur - acheteur). L'équilibre régit le cours des transactions, et on assiste à des manifestations soit de

Après cette présentation, plusieurs questions ont fusé, montrant l'intérêt des auditeurs pour la question (la conjoncture explique peut-être cet intérêt, portant sur le rôle du marché des devises, les commodités (en fait des spéculations) et autres. M. Landry en a profité pour définir les conditions nécessaires pour devenir actionnaire: en plus de l'âge et de la situation familiale et économique, le facteur le plus important est d'avoir un surplus d'argent dont on n'a pas besoin immédiatement.

A bon entendre, salut!

Tout sur le transfert de la T2202A

Vous pourriez sauver de \$100.00 à \$125.00 d'impôt à payer à l'un de vos proches. Si votre revenu T4 (case C) plus (bourses) ne dépasse pas \$5,600.00 (collaboraire, sans personne à charge), Comment?

En lui transférant votre T2202A (certificat pour la déduction relative aux études).

Qui transfère? Tout étudiant à temps plein dans un établissement d'enseignement post-

secondaire. Même ceux qui sont reconnus indépendants par la loi qui régie les bourses. Même ceux qui ont été 70 ans sur le marché 30 travail.

Quoi transférer? Votre T2202A (certificat

pour la déduction relative aux études).

Pourquoi transférer? Cela peut sauver de \$100 à \$125 d'impôt à payer à un de vos proches.

À qui transférer? 1. Premièrement à votre

conjoint: si vous n'êtes pas marié(e) à:

2. Un de vos proches (ou tuteur)
3. Tout contribuable qui est reconnu légalement comme étant votre soutien.

Si vous êtes marié(e) mais que votre conjoint(e) n'en a pas besoin, vous ne pouvez pas transférer votre T2202 à qui ce soit d'autre.

Combien transférer?

Toute partie de votre T2202A dont vous n'avez pas besoin pour amener à zéro votre revenu imposable. Cette règle s'applique même si votre revenu imposable est peu élevé et que vous n'avez aucun impôt à payer.

Comment faire le calcul?

\$50.00 pour moins complet ou partiel de 1984 ou vous avez fréquente à plein temps un établissement post-secondaire. Moins la partie nécessaire pour amener à zéro votre revenu imposable. Égal: la fraction de la déduction transférable.

Comment transférer?

- 1) Retirer le carbone; 2) faire le calcul sur les 2 feuilles; 3) signez les 2

feuilles; 4) votre no. d'assurance sociale sur les 2 feuilles; 5) la date sur les 2 feuilles; 6) inscrire le nom de la personne à qui vous transférez; son lien de parenté; 7) annexer la copie UN à votre déclaration; 8) annexer la copie DELUX à la déclaration de la personne à qui vous transférez.

Quand faire le transfert? Le plus tôt possible, après que vous ayez rempli votre déclaration pour savoir de combien vous pouvez transférer?

Que fait la personne qui reçoit votre transfert?

Elle le place à la ligne 247 de sa déclaration tout comme si elle avait été à l'école, mais elle doit joindre la copie 2 de votre T2202 à sa déclaration.



DELUX

CHAMPLAIN MINI MALL DIEPPE, N.B.

TELEPHONE: 854-0765

Nous avons: le café A. L. Van Houtte
huil variétés de Salami
les croissants et les baguettes
françaises
plus de 40 sortes de fromages
14 variétés de moutarde

FROMAGE ET VIANDES EUROPÉENNES DE MARQUE
PÂTISSERIES ALLEMANDES À FRANÇAISES
PRODUITS IMPORTÉS

COMMANDES À EMPORTER: SMOKED MEAT ON RYE
SAUCISSON SUR KAISER
BOEUF ROTI SUR KAISER

"ASSIETTES PRÉPARÉES SUR COMMANDE"

PROGRAMME d'instruction informatique POUR Ordinateur Personnel TANDY

(Jusqu'au 28 février 1985)

(on poursuit jusqu'au 31 mars 85)



Une offre exclusive pour les étudiants à temps plein et à temps partiel ainsi qu'aux administrateurs et personnel des universités et collèges canadiens.

Voici une opportunité de devenir l'heureux propriétaire d'un modèle **Tandy 1000** PC-compatible MS-DOS ordinateur personnel à un prix sans précédents et de recevoir sans frais un cours d'apprentissage du Tandy 1000.

ordinateur **Tandy 1000** 1324.86

moniteur monochrome **VM-2** 174.14

Prix de base du système **1499⁰⁰** + PST

NOTRE PRIX REGULIER: 1978.95

Ajoutez à votre système une liste d'options de matériel et logiciel disponibles en solde grâce au:

Programme d'instruction informatique pour ordinateur personnel Tandy

Eligibilité:
des formulaires
d'application
sont disponibles
chez:

**RADIO SHACK
COMPUTER CENTER**
801 Main St, Moncton
506-854-2203

TANDY

BARBAR

FORUM

BIENVENUE AUX INTERESSES

Centre universitaire de Moncton
Semaine des sciences sociales

"FORUM SUR LA MULTIDISCIPLINARITÉ"

le jeudi, 14 mars 1985
au local 2277 (Salon bleu)
de 13h à 14h30

Madame Yvette Michaud — Services juridiques
communautaires

LA PRATIQUE TRADITIONNELLE ET INTÉGRÉE
DU DROIT.

Monsieur Gérard Daigle — Criminologue au
Département de service social, Centre Hospitalier
Restigouche.

UN PROJET COMMUNAUTAIRE: LA CRIMINO-
LOGIE SUR UNE BASE MULTIDISCIPLINAIRE.
EXPERIENCE VÉCUE.

Monsieur Néré St-Amant et Monsieur Nasser
Baccouch — École de service social, l'Université de
Moncton.

LA MULTIDISCIPLINARITÉ: UN MYTHE?

Monsieur Jean-Claude Desruisseaux — Département
de psychologie, Université de Moncton.
"LA PSYCHOLOGIE DE GROUPE EN MILIEU
COMMUNAUTAIRE."

Madame Huguette Clavette — Sociologue.
MODÉRATRICE.

Heures disponibles

CKUM-MF

Heures disponibles:

mardi 10h à 12h
jeudi 10h à 12h
vendredi 14h à 15h

Note: on recherche des formats d'émissions
musicales à majorité francophone.

Audiences publiques

Nos dirigeant(e)s poli-
tiques sont parfois appelés à
prendre des décisions qui
nous affectent profondé-
ment et nous ne sommes
pas toujours en mesure de
les questionner. Récemment,
le gouvernement du
Nouveau-Brunswick déci-
de de poursuivre les
audiences publiques sur
les langues officielles. La
situation linguistique de
notre province est à
nouveau à l'ordre du jour.
Dans le cadre de la
semaine des Sciences
sociales, le Département
des Sciences politiques
vous invite à participer, le

mercredi 13 mars à 19h à
un débat sur la politique
linguistique des partis
politiques du Nouveau-
Brunswick. À cette
occasion, l'honorable Jean
Gauvin, ministre, Raymond
Frenette, chef libéral, Gilles
Halley, responsable du
département du Nouveau-
Brunswick vont présenter les éléments
de la politique linguisti-
que de leur partie. Leur
présentation sera suivie
d'un débat avec les
participants et participant-
es.

Département de
Sciences politiques

Bourses

ETUDIANTS EN EDUCATION

Bourses disponibles pour étudiants en éducation au
secrétariat de la Faculté, local A-110, pendant les
semaines du 11 mars et du 18 mars.

Semaine internationale

Avis aux étudiants de l'Université de Moncton
et la population de Moncton en général

Du 18 au 23 mars 1985, l'Association des étudiants
étrangers de l'Université de Moncton organise une
semaine internationale qui sera alimentée par des
conférences et par une exposition des objets d'art. La
semaine se clôturera par une soirée exceptionnelle où
tous et chacune aura l'occasion de savourer les mets
recherchés de plusieurs pays et goûter l'ennivante
liqueur que sont leurs musiques folkloriques. Cette
soirée aura lieu à la grande cafétéria de l'U de M le
samedi 23 mars 1985 à 20h. Prix d'entrée: étudiants 4\$
(5\$ à la porte); invités 6\$ (7\$ à la porte). Pour plus de
renseignements, contacter Charles Mboron au 385-
5371.

Direction générale de l'AEUM

Vente aux enchères

Vous êtes cordialement invité(e) à une vente aux
enchères, organisée par les étudiants du Département
d'Arts visuels dans le but de financer, en partie, leur
voyage culturel à New York.

À cette occasion, tout en encourageant des jeunes
artistes, vous pourrez vous procurer une ou plusieurs
de leurs œuvres originales pour offrir en cadeau ou
simplement pour le plaisir de vous eux.

Nous vous attendons à la Galerie d'Art du Centre
universitaire de Moncton, le mercredi 13 mars à 19h30.

Le comité organisateur
du voyage à New York

Réunion publique

Une réunion publique d'Amnistie Internationale aura
lieu à 19h30 le 12 mars au local 382 de l'Édifice Tailon.
On présentera "Prisonnier sans nom... prisonnier sans
numéro", une interview en anglais, enregistrée sur
vidéo par CBC, avec Jacob Timmerman, journaliste
argentin et défenseur des Droits de l'Homme.

Pour plus de renseignements, appelez Rasil Hatte
aux numéros suivants: 855-6691 ou 858-4348.

Rassemblement

Le Festival des Métiers d'Art Acadien se produira
pour la troisième année consécutive au Caps du
Centre universitaire de Moncton les 4, 5 et 6 mai
prochain.

Ce rassemblement comprendra des kiosques de
vente d'artisanat, le Salon de la Découverte de places
spéciales, des kiosques de fournisseurs et agences
gouvernementales, des kiosques de mets acadiens
ainsi que des spectacles avec des superbes artistes
acadiens.

Conférence

Conférence
M. Bernard Bernier,
professeur d'anthropologie à l'Université de
Montréal et directeur du
Centre d'études de l'Asie
de l'est de cette même
université, présentera une
conférence intitulée
"Relation de travail
industriel au Japon", le
mardi 19 mars 1985, à
14h30 au local 114 de la
Faculté des Arts.

M. Bernier sera l'invité du
Département d'histoire,
géographie, et l'organisa-
tion de la conférence est
réalisée avec la participa-
tion du comité régional de
l'ACFAS.

Dans le cadre de sa série
de concerts pour l'année
1984-85, le Département de
musique de l'Université de
Moncton vous invite à
assister au concert de
Lilianne Cormier (guita-
riste, BM IV) et Claude
Gallant (guitariste, BM IV),
le dimanche 17 mars, à 20
heures, à la Chapelle de
l'Édifice Tailon, à celui de
Susan Warren (pianiste,
BM IV), le lundi 18 mars, à
l'Édifice Tailon, et à un
concert avant, le mercredi
20 mars, à 13 heures,
toujours à la Chapelle de
l'Édifice Tailon.

Les entrées sont libres.

Cinéma

Cinéma à la G.A.U.M.

11 mars — *Les Filarmes* en search of a Wedding
1970, 13 min., coul.; juxtaposition de six films courts
décrivant le même événement (un mariage) tournés
par six réalisateurs différents qui utilisent un style et
une technique particuliers.

Après le succès, 1971, 11 min., N-B, Dirk Kortz
Film humoristique. Après une soirée, une jeune femme
invite son partenaire à son appartement, fait la
coquette, puis s'endor. L'homme tient par tout les
moyens de la réveiller, mais.

Le Ventrisme, 1980, 5 min., coul. Réal. Louise
Lamiré. Séance cinématographique humoristique sur
l'inauguration d'une exposition photographique.
Générique réalisé en graphisme par ordinateur.

CKUM

Tournée des Facultés '85

DU 11 — 18 MARS

11 mars: Sciences de l'éducation
12 mars: Sciences et génie
13 mars: Administration
14 mars: Arts
15 mars: Tailon
16 mars: Ceps

de midi à 13h

Venez voir comment on
fait de la radio!

Vente des T-Shirts CKUM
9,75\$/ch.

Causeries

CAUSIERE

Le mercredi 13 mars — 308 Arts

NICARAGUA

CEPAS ASCENSION

GABRIEL VALLE

du Ministère de l'Éducation du Nicaragua

Semaine de Solidarité avec l'Amérique Centrale

le lundi 18 mars
Jeu de simulation organisés par le Service de
Jeunesse de la Croix Rouge (Édifice du Nursing)

Le mercredi 20 mars

Atelier: "Justifications de l'intervention en Amérique
Centrale" avec Victor Forero

le vendredi 22 mars

Rencontre avec M. Denis Cochrane, député fédéral

Organisée par SAPAL: Solidarité avec les peuples
d'Amérique Latine

Nouveau parti démocratique

Il y aura une réunion d'information de l'Association
néo-démocrate de l'Université de Moncton le jeudi 14
mars 1985 à 11h45, au local 438 de l'Édifice Tailon.
Tout le monde est bienvenu.

Pierre-Marcel Desjardins
Président

DACTYLO À VENDRE

— comme neuve — électrique
— je l'ai payé 5500.— — 9 mois d'usage
— je le laisse pour 2250.—
Contacter Robert au 382-9182 Chambre 1130

AU
K
A
C
H
O



VENDREDI
LE 15 MARS
«\$4.. & \$5..»

FLASH CUBE

ROCK OPÉRATIQUE

GROUPE MICHAUD

SAMEDI PARTY ADM. 16 MARS
K-52 = \$1.00 & biè... \$1.45

